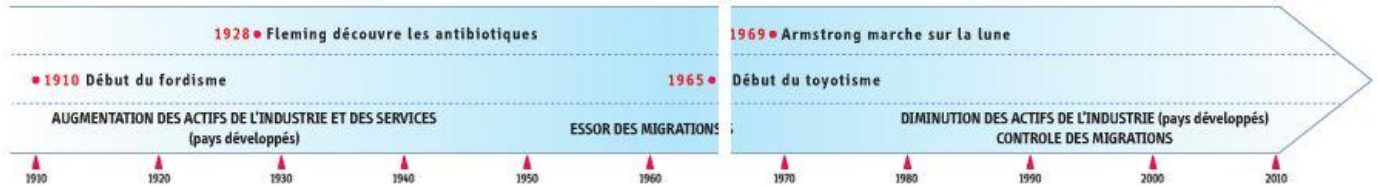
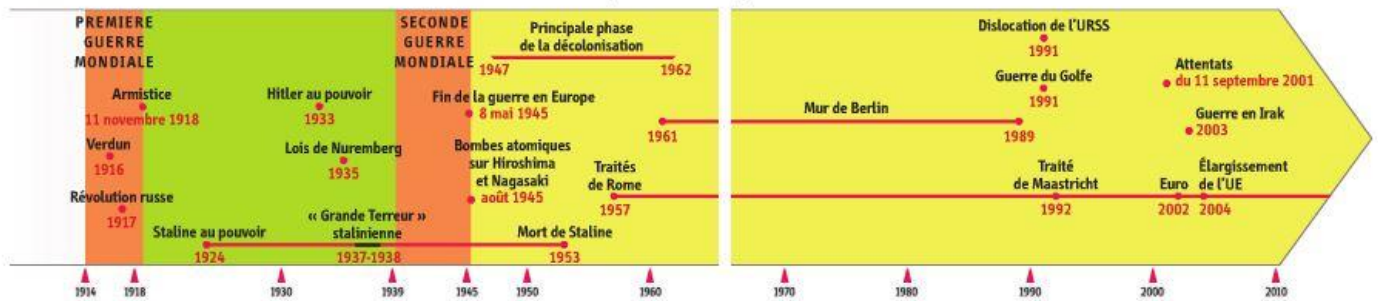


FICHES POUR RÉVISER LE BREVET EN HISTOIRE, GÉOGRAPHIE & ÉDUCATION CIVIQUE

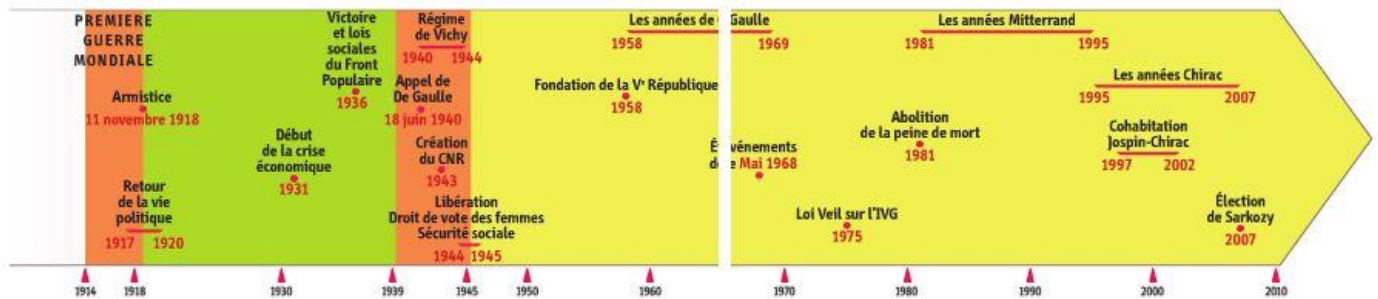
UN SIÈCLE DE TRANSFORMATIONS (1910-2010)



GUERRES, RÉGIMES TOTALITAIRES, GÉOPOLITIQUE MONDIALE (1914-2007)



LA VIE POLITIQUE EN FRANCE (1914-2007)



Sources : ces fiches ont été réalisées essentiellement à l'aide de deux manuels :

- Hatier 3^{ème}
- Le livre scolaire 3^{ème}

HISTOIRE

I. UN SIÈCLE DE TRANSFORMATIONS SCIENTIFIQUES, TECHNOLOGIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Thème 1 - LES GRANDES INNOVATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Décrire l'évolution d'un aspect de la médecine et **expliquer** son impact sur les sociétés

Thème 2 – L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME DE PRODUCTION ET SES CONSÉQUENCES SOCIALES

Décrire et expliquer l'évolution des formes de production industrielle et de la structure d'une entreprise, de la dimension familiale à la firme multinationale

Caractériser l'évolution de l'immigration en France au XX^e siècle

II. GUERRES MONDIALES ET REGIMES TOTALITAIRES (1914-1945)

Thème 1 - LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : VERS UNE GUERRE TOTALE (1914-1918)

Connaître et utiliser les repères suivants

- La Première Guerre mondiale : 1914 -1918
- La bataille de Verdun : 1916
- L'armistice : 11 novembre 1918
- La révolution russe : 1917
- La carte de l'Europe au lendemain des traités

Décrire et expliquer la guerre des tranchées et le génocide des Arméniens comme des manifestations de la violence de masse

Thème 2 - LES RÉGIMES TOTALITAIRES DANS LES ANNÉES 1930

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Staline au pouvoir : 1924-1953
- La « grande terreur » stalinienne : 1937-1938
- Hitler au pouvoir : 1933-1945
- Les lois de Nuremberg : 1935

Raconter et expliquer

- La mise en place du pouvoir soviétique par Lénine
- La stalinisation de l'URSS
- La mise en place du pouvoir nazi

Caractériser les régimes totalitaires nazi et soviétique

Thème 3 - LA SECONDE GUERRE MONDIALE, UNE GUERRE D'ANÉANTISSEMENT (1939-1945)

Connaître et utiliser les repères suivants :

- La Seconde Guerre mondiale : 1939-1945
- La libération des camps d'extermination : 1945
- Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 8 mai 1945
- Bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki : août 1945

Caractériser les enjeux militaires et idéologiques de la guerre

Décrire et expliquer le processus de l'extermination

III. UNE GÉOPOLITIQUE MONDIALE (DEPUIS 1945)

Thème 1 - LA GUERRE FROIDE

Connaître et utiliser les repères suivants

- Le Mur de Berlin : 1961 – 1989

- Carte des blocs au moment de la guerre froide

Raconter les crises étudiées et **expliquer** en quoi elles sont révélatrices de la situation de guerre froide.

Thème 2 - DES COLONIES AUX ÉTATS NOUVELLEMENT INDÉPENDANTS

Connaître et utiliser le repère suivant

- Principale phase de la décolonisation : 1947-1962

Raconter la manière dont une colonie devient un État souverain

Décrire quelques problèmes de développement auxquels ce nouvel État est confronté

Thème 3 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE JUSQU'AU DÉBUT DES ANNÉES 2000

Connaître et utiliser les repères suivants

- Les traités de Rome : 1957

- Le traité de Maastricht : 1992

- L'euro : 2002

Raconter quelques étapes de la construction européenne en les situant dans le contexte international

Thème 4 - LE MONDE DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 1990

Raconter un événement majeur depuis le début des années 1990 et **expliquer** ses conséquences

Situer sur une carte les grandes puissances et les lieux de tension aujourd'hui.

IV. LA VIE POLITIQUE EN FRANCE

Thème 1 - LA RÉPUBLIQUE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES : VICTORIEUSE ET FRAGILISÉE

Connaître et utiliser le repère suivant

- Victoire électorale et lois sociales du Front Populaire : 1936

Décrire

- L'impact de la révolution russe en France

- Les principaux aspects de la crise des années 1930

- Les principales mesures prises par le Front populaire en montrant les réactions qu'elles suscitent

Thème 2 - EFFONDREMENT ET REFONDATION RÉPUBLICAINE (1940-1946)

Connaître et utiliser le repère suivant

- Appel du général de Gaulle : 18 juin 1940

- Régime de Vichy 1940-1944

- Fondation du Conseil National de la Résistance par J. Moulin : 1943

- Libération de la France, rétablissement de la République (la IVe), droit de vote des femmes, Sécurité sociale : 1944-1945

Raconter la défaite et **expliquer** ses conséquences, l'armistice et la fin de la IIIe République

Décrire

- Quelques aspects de la politique du régime de Vichy révélateurs de son idéologie

- La vie d'un réseau, d'un mouvement ou d'un maquis en montrant les valeurs dont se réclament les hommes et les femmes de la Résistance.

- Les principales mesures prises à la Libération (dont le droit de vote des femmes)

Thème 3 - DE GAULLE ET LE NOUVEAU SYSTÈME RÉPUBLICAIN (1958-1969)

Connaître et utiliser le repère suivant

- Les années de Gaulle : 1958-1969

Caractériser

- Les grands choix politiques du général de Gaulle

Thème 4 - LA Ve RÉPUBLIQUE À L'ÉPREUVE DE LA DURÉE

Connaître et utiliser les repères suivants

- Les années Mitterrand : 1981-1995

- Les années Chirac : 1995-2007

Décrire et expliquer

- Quelques exemples d'adaptations législatives à l'évolution de la société
- Des prises de positions, arguments et recompositions politiques sur le débat étudié

GÉOGRAPHIE

I. HABITER LA FRANCE

Thème 1 - DE LA VILLE À L'ESPACE RURAL, UN TERRITOIRE SOUS INFLUENCE URBAINE.

Localiser et situer les dix premières aires urbaines sur une carte du territoire national.

Décrire et expliquer :

- le processus d'étalement urbain, en lien avec les mobilités.
- un conflit d'usage entre différents acteurs.

Thème 2 - LA RÉGION

Localiser et situer les repères spatiaux de la Région étudiée

Situer sa Région parmi les autres régions françaises

Expliquer un enjeu d'aménagement du territoire régional

Réaliser un croquis de l'organisation du territoire régional

Thème 3- LE TERRITOIRE NATIONAL ET SA POPULATION

L'étude débouche sur la réalisation d'un **croquis** de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques sur le territoire.

Localiser et situer :

- le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère
- les montagnes, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes

Décrire et expliquer :

- la répartition de la population sur le territoire
- les dynamiques démographiques et spatiales actuelles

II. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Thème 1 - LES ESPACES PRODUCTIFS

Localiser et situer les espaces retenus pour les études de cas

Décrire et expliquer :

- des paysages agricole, industriel, de service et/ou touristique
- les facteurs de localisation d'une activité à l'échelle locale

Identifier des activités et des acteurs économiques

Expliquer le fonctionnement d'un espace productif, en recourant à différents niveaux d'échelles

Thème 2 - L'ORGANISATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Décrire et expliquer :

- la distribution spatiale des activités sur le territoire de la France
- le poids et le rayonnement de Paris
- quelques formes de disparités ou d'inégalités sur le territoire national

Réaliser un croquis de l'organisation du territoire national

III. LA FRANCE ET L'UNION EUROPÉENNE

Thème 1 - L'UNION EUROPÉENNE, UNE UNION D'ÉTATS

Localiser et situer :

- les États de l'Union européenne et leurs capitales.

- les villes où siègent les principales institutions de l'UE
- les grands ensembles régionaux de l'Europe : Europe du Nord-Ouest, Europe du Sud, Europe centrale et orientale

- les pays de la zone Euro, de l'espace Schengen

Situer l'Union européenne sur des planisphères thématiques (PIB, IDH...)

Situer la mégalopole européenne

Identifier et décrire une forme de contraste de l'espace européen

Réaliser un croquis représentant les différents types d'espaces dans l'Union européenne

Thème 2 - LA FRANCE INTÉGRÉE DANS L'UNION EUROPÉENNE

Caractériser la situation géographique de la France dans l'Union européenne

Localiser et situer :

- les principales métropoles françaises et européennes sur un fond de carte de l'Union européenne

- les axes et les nœuds de transports majeurs de l'espace français et européen et les grands aménagements

Identifier différents types de risques naturels et technologiques en France et en Europe

IV. LE RÔLE MONDIAL DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE

Thème1- LA FRANCE, UNE INFLUENCE MONDIALE

Localiser et situer :

- le territoire français ultramarin sur un planisphère

- les principaux espaces de la francophonie

Décrire et expliquer quelques aspects de la puissance française

Thème 2- RÉALITÉS ET LIMITES DE LA PUISSANCE DE L'UNION EUROPÉENNE

Localiser et situer l'Union européenne sur un planisphère des grands pôles de puissance mondiaux

Identifier des attributs de la puissance de l'Europe et des limites à cette puissance.

H1 - LES GRANDES INNOVATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES AU XX^{ème} SIÈCLE

Les progrès scientifiques et techniques : l'exemple de la médecine

Années 1920-1960

- Vaccins
- Antibiotiques

Contre les maladies infectieuses (tuberculose, coqueluche...)

Années 1970

- Scanners et IRM

Amélioration des diagnostics

Depuis 1990

- Thérapies géniques

Contre les maladies dégénératives (Parkinson...), génétiques (mucoviscidose...)

Diffusion des innovations

- Politique de santé publique
- Production industrielle des technologies nouvelles

TRANSFORMATION DE LA VIE DES HOMMES :

Allongement de l'espérance de vie, plus grande résistance aux maladies, soins médicaux plus efficaces...

H1 - L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME DE PRODUCTION ET SES CONSÉQUENCES SOCIALES

L'évolution du système de production et ses conséquences sociales dans les pays industrialisés

Transformation des méthodes de production

- Fordisme à partir de 1908
- Spécialisation des tâches des ouvriers et travail à la chaîne
- Toyotisme et robotisation à partir des années 1960
- Zéro défaut, zéro délai, zéro stock
- Les robots remplacent les ouvriers

Transformation des entreprises

- Développement des sociétés anonymes
- Société dont le capital est divisé en multiples actions vendues à la bourse
- Développement des firmes multinationales (FMN) depuis 1960
- Entreprises qui possèdent des filiales (bureaux, usines dans plusieurs pays)

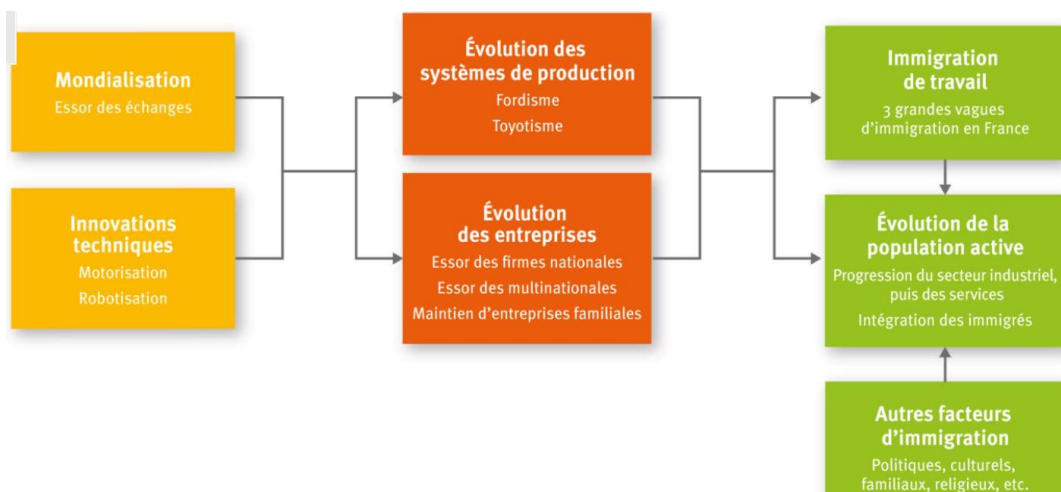
Essor de la production

Évolution de la population active

- Augmentation des actifs du secteur secondaire (ouvriers) jusqu'en 1970 puis déclin
- Augmentation continue des actifs du secteur tertiaire (services)
- Déclin continu des actifs du secteur primaire (agriculteurs)

Migrations de travail

- Besoin de main-d'œuvre et immigration de travail jusqu'aux années 1970
- Chômage et contrôle de l'immigration depuis les années 1970



H2 - LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : VERS UNE GUERRE TOTALE (1914-1918)

Les violences de guerre

La violence des combats

- La guerre des tranchées à l'ouest
- Des armes meurtrières (canons, gaz, mitrailleuses...)
- Les souffrances des soldats
- Plus de 9 millions de morts, 6 millions d'invalides

La guerre totale

- La mobilisation de l'arrière (travail des femmes, emprunt, propagande)
- Pénuries, hausse des prix
- Les souffrances dans les régions occupées (réquisitions, déplacement de population, travail forcé)
- Le génocide arménien dans l'Empire ottoman (1915)

La vague révolutionnaire

La guerre

- Pénurie, inflation
- Démoralisation de l'arrière

Révolutions russes en 1917

- Révolution de février, abdication du tsar
- Révolution bolchevique d'octobre 1917 (Lénine)

Vague révolutionnaire en Europe

- Révolution spartakiste en Allemagne (Rosa Luxembourg)
- Révolution en Hongrie
- Échec des révolutions, naissance des partis communistes

La nouvelle carte de l'Europe

Les traités de paix (1919-1920)

- Démembrement des empires (austro-hongrois, russe, ottoman) et nouveaux États

- Le traité de Versailles affaiblit l'Allemagne
 - Pertes territoriales
 - Démilitarisation
 - Réparations à payer

De nouvelles tensions

- Tensions frontalières entre les nouveaux États
- Mécontentement des États vaincus
- L'Allemagne humiliée par le traité



H3 - LES RÉGIMES TOTALITAIRES DANS LES ANNÉES 1930

La mise en place des dictatures

- **En Russie,**
 - Lénine et les bolcheviks arrivent au pouvoir par une révolution (octobre 1917) et imposent leur dictature.
 - Ils fondent l'URSS en 1922.
 - Staline succède à Lénine en 1924.
- **En Allemagne,**
 - Hitler arrive légalement au pouvoir en janvier 1933.
 - Il met en place la dictature nazie en 1933-1934.

L'embrigadement et la terreur

- La concentration de tous les pouvoirs dans les mains d'un chef et de son parti
 - Staline et le parti communiste en URSS
 - Hitler et le parti nazi en Allemagne
- Le recours à la propagande :
 - Utilisation des affiches, de la radio, de l'art
 - Embrigadement de la population dès l'enfance : Komsomols en URSS, Jeunesses hitlériennes en Allemagne
- La violence et la terreur
 - Police politique : Tcheka et OGPU en URSS, Gestapo en Allemagne
 - Camps de travail pour les opposants : camps du Goulag en URSS, camps de concentration en Allemagne
 - Emprisonnements arbitraires, torture

Des projets et des objectifs différents

En URSS

- **Idéologie marxiste-léniniste**
 - Établir l'égalité sociale
 - Abolir la propriété privée
- **Sous Staline, l'économie est entièrement étatisée**
 - Collectivisation des terres de 1929 à 1932 et nationalisation de toutes les entreprises
 - Plan quinquennal fixant les objectifs de production
 - Industrialisation massive privilégiant l'industrie lourde et l'industrie d'armement

En Allemagne

- **Idéologie raciste et antisémite de Hitler**
 - La race aryenne est une race considérée comme supérieure qui doit conquérir son « espace vital »
 - Les Juifs doivent être écartés des Aryens (lois de Nuremberg, 1935)
- **Une économie tournée vers la guerre**
 - Développement de la production d'armes
- **Une politique extérieure agressive**
 - Remilitarisation de la Rhénanie (1936)
 - Annexion de l'Autriche (Anschluss, mars 1938) puis invasion de la Tchécoslovaquie (septembre 1938)

Personnages-clés



Hitler, dirigeant de l'Allemagne nazie de 1933 à 1945. Parvenu légalement au pouvoir en janvier 1933, il installe un régime totalitaire et raciste en Allemagne.



Staline, dirigeant de l'URSS de 1924 à 1953. Successeur de Lénine, il renforce le régime totalitaire et collectivise entièrement l'économie.

Les points communs

Les spécificités de l'URSS

- > Idéologie communiste qui porte un projet social (l'avènement d'une société communiste sans classe) grâce à des mutations économiques (suppression de la propriété privée et création d'une économie collectivisée).
- > Élimination d'ennemis du régime selon des critères sociaux : koulaks.
- > Toute personne est une victime potentielle de la terreur.

- > Dictatures qui s'appuient sur les masses.
- > Utilisation massive de la propagande pour embrigader la population et « forger un homme nouveau ».
- > Répression des opposants politiques.
- > Création d'une atmosphère de terreur au moyen d'une police politique.
- > Toute-puissance du parti unique.
- > Culte de la personnalité du chef.
- > Négation de l'individu et des libertés fondamentales.

Les spécificités de l'Allemagne nazie

- > « Ein Volk, ein Reich, ein Führer » Idéologie nationaliste et raciste qui établit une hiérarchie des races.
- > Élimination d'ennemis du régime selon des critères raciaux : Juifs.
- > Visées expansionnistes pour doter l'empire d'un espace vital.

H4 - LA SECONDE GUERRE MONDIALE, UNE GUERRE D'ANÉANTISSEMENT (1939-1945)

Une guerre d'anéantissement

Les civils, victimes de la guerre

- Bombardements des villes
- Déportations de populations des pays occupés dans le Grand Reich (prisonniers de guerre, opposants, Juifs)
- Travail obligatoire des civils des pays occupés en Allemagne

L'extrême violence en Europe de l'Est et en Asie

- ▶ **Dans l'Est de l'Europe**
 - Des raisons idéologiques et militaires :
 - Racisme des nazis à l'encontre des Juifs et des Slaves
 - Opposition nazisme / communisme
 - La guerre se joue à l'Est
 - Violence extrême des combats (bataille de Stalingrad)
 - Violence contre les civils : pillage, incendie de villages, massacres (communistes, Juifs, Tziganes)
- ▶ **En Asie, par les Japonais**

Un bilan dramatique

- Le bilan humain (50 millions de morts) et matériel (destruction des villes, usines, moyens de transport)
- Le traumatisme moral :
 - Découverte des camps
 - Utilisation de l'arme nucléaire à Hiroshima et Nagasaki (Japon)

Le génocide des Juifs et des Tziganes

Génocide des Juifs (Shoah) :
5 à 6 millions de Juifs exterminés

Génocide des Tziganes :
220 000 à 500 000 Tziganes exterminés

Les persécutions en Allemagne

- Antisémisme des nazis (idéologie de Hitler)
- Exclusion et persécutions :
 - Lois de Nuremberg (1935)
 - Boycott de magasins, interdiction de nombreux métiers, arrestations à partir de 1933

Le début de l'extermination

- Camps de concentration en Allemagne
- Ghettos en Pologne à partir de 1940
- Einsatzgruppen en Pologne et en URSS à partir de 1941

La « solution finale » : les camps d'extermination

- La conférence de Wannsee (janvier 1942) décide la « solution finale »
- Camps d'extermination en Pologne (Auschwitz, Treblinka...)
- Extermination par le gaz des Juifs et des Tziganes d'Europe

Personnages-clés



Winston Churchill, Premier ministre du Royaume-Uni de 1940 à 1945. Ses discours ont marqué le peuple britannique et les forces alliées. Il conduit le pays à la victoire contre les forces de l'Axe.



Franklin Delano Roosevelt, président des États-Unis de 1932 à 1944. Après l'attaque de Pearl Harbor (1941), il lance son pays dans la guerre et assume pleinement ses fonctions de commandant en chef de l'armée américaine.



Heinrich Himmler, Chef de la SS et ministre de l'Intérieur (à partir de 1943) du III^e Reich allemand. Les camps de concentration et d'extermination dépendent de son autorité et il met en œuvre la « solution finale ».



H5 - LA GUERRE FROIDE (1945-1991)

La Guerre froide, c'est compliquée ?

Oui c'est compliquée à comprendre... mais il faut chercher à la simplifier le plus possible en comprenant juste que c'est une **guerre de menaces permanentes** et non pas une guerre chaude (où l'on se bat réellement comme dans la 1ère et la 2nde Guerre mondiale).

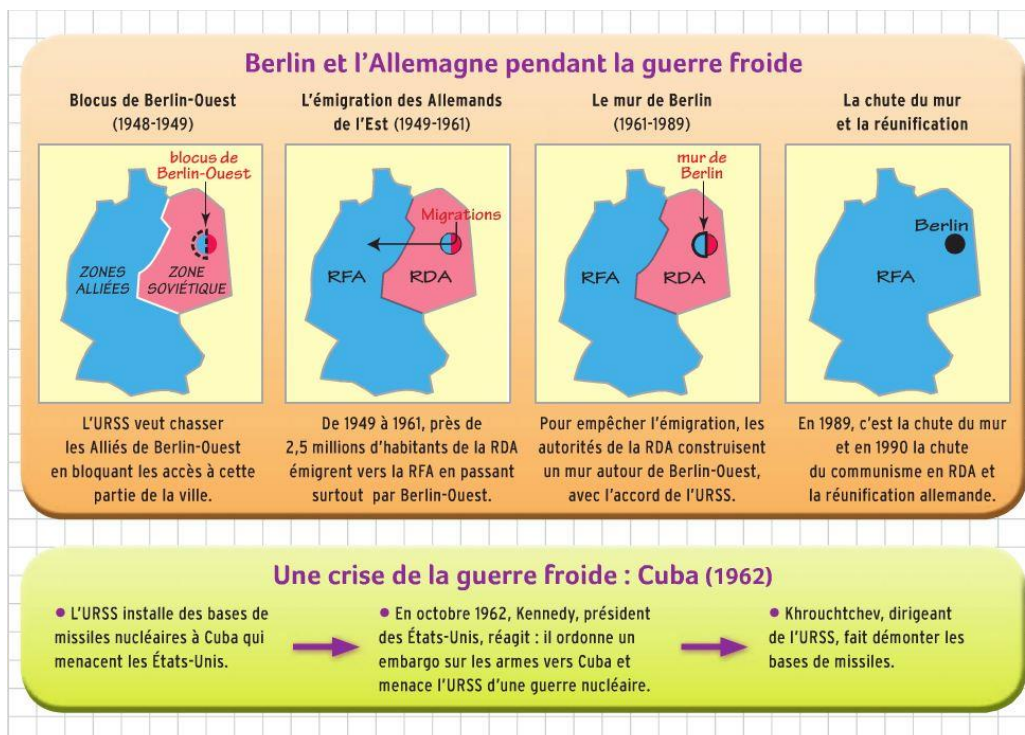
Les deux acteurs principaux sont les **Etats-Unis** et l'**URSS**, qui, après la 2nde Guerre mondiale, se battent pour devenir la seule et unique puissance mondiale.

Pour cela, ils doivent être le meilleur dans tous les domaines : *économique, politique* (prendre des décisions qui auront un impact mondial), *militairement* (quand un a des bombes atomiques à disposition, l'autre doit en avoir 4).

Alors comme si ce n'était déjà pas assez complexe, il faut y ajouter un autre point... C'est une guerre de **modèle idéologique** :

- **Les Etats-Unis** : Leur modèle est le plus simple à comprendre, puisque vous vivez dans leur idéal actuellement. La base politique est la **démocratie** avec le respect des libertés fondamentales (expression, circulation). En terme économique, c'est le **capitalisme**. Ça aussi c'est simple... Tu as vu la publicité du nouveau téléphone portable ou de la nouvelle tablette numérique ? Tu en as envie et tu en as les moyens tu l'achètes. Grâce à cet achat, tu feras vivre une entreprise, donc des salariés, qui à leur tour pourront consommer, puisqu'ils auront un salaire, en parti qui vient de ton achat. En effet, la liberté pour une entreprise, c'est la concurrence, le développement de nouveaux produits, la liberté d'entreprendre (créer une entreprise pour répondre à un besoin ou en créer un nouveau).
- **L'URSS** : C'est ce modèle qui est le plus compliqué à comprendre... En URSS, il n'y a pas de publicité par définition, puisque ce n'est pas un modèle capitaliste, donc l'idée d'avoir un nouveau téléphone portable à la mode, ce ne sera que celui que l'Etat déterminera comme le plus utile. Ce ne sont pas les entreprises qui créent le besoin, mais c'est l'Etat qui décide de ce que le Peuple a besoin ou répond à l'attente d'un besoin exprimé par lui. Dans ce cadre, tu remarques que le mot Etat revient souvent, et le verbe "décider" lui est toujours associé. On peut alors se poser la question de la démocratie dans un Etat où les décisions viennent toujours de lui, où il n'y a pas de liberté totale d'entreprendre, puisque la majorité des entreprises sont "**nationalisées**" (donc gérées par l'Etat). En classe, tu as appris que le chef de l'URSS de 1924 à 1953 est Staline et qu'il a mis en place un **totalitarisme**. Pour faire simple, tu peux mettre en avant que le modèle idéologique de l'URSS c'est lutter contre toute forme de démocratie, qui est pour eux, le seul moyen de protéger une valeur essentielle : **l'égalité absolue entre les individus**. Pourquoi vouloir plus qu'un autre ? En URSS, on ne peut pas en vouloir plus, on doit se contenter de la même chose que son voisin, et permettre la liberté d'expression, c'est s'ouvrir aux critiques du Peuple et risquer de voir son modèle s'effondrer.

Voilà, la Guerre Froide c'est l'affrontement entre ces deux modèles...



Personnages-clés



H.-S. Truman,
président des États-Unis de 1945 à 1953.
Il décide d'aider financièrement l'Europe pour
« endiguer le communisme » et forme l'OTAN
avec les États d'Europe de l'Ouest.



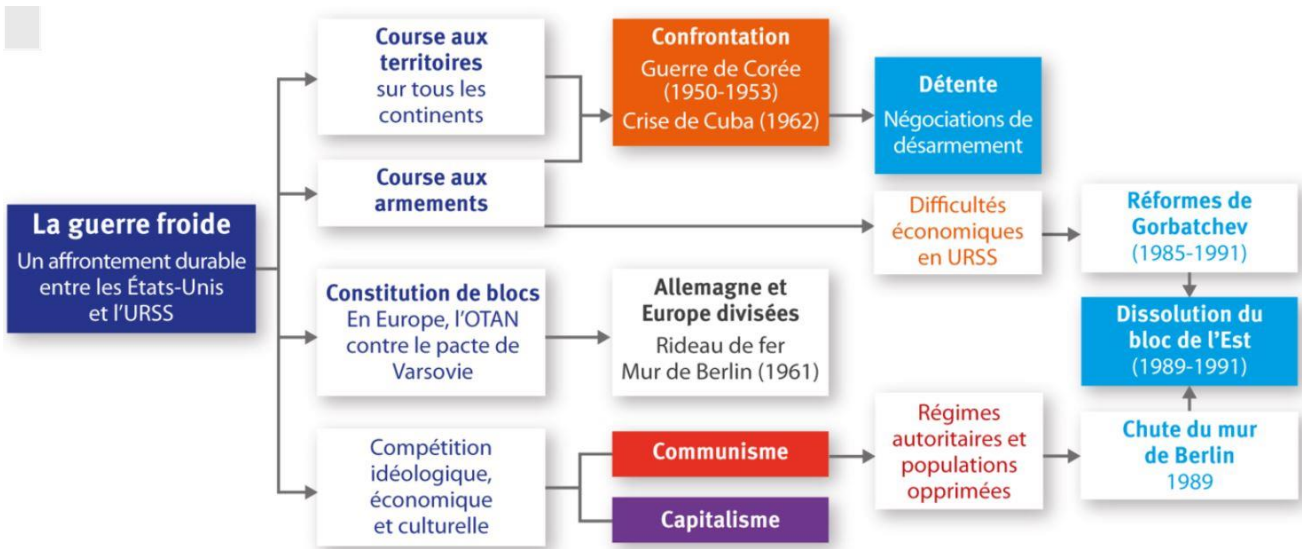
J.-F. Kennedy,
président des États-Unis de 1960 à 1963.
Il s'oppose à l'installation des missiles soviétiques
à Cuba (1962) et condamne la construction
du mur de Berlin dans un discours célèbre.



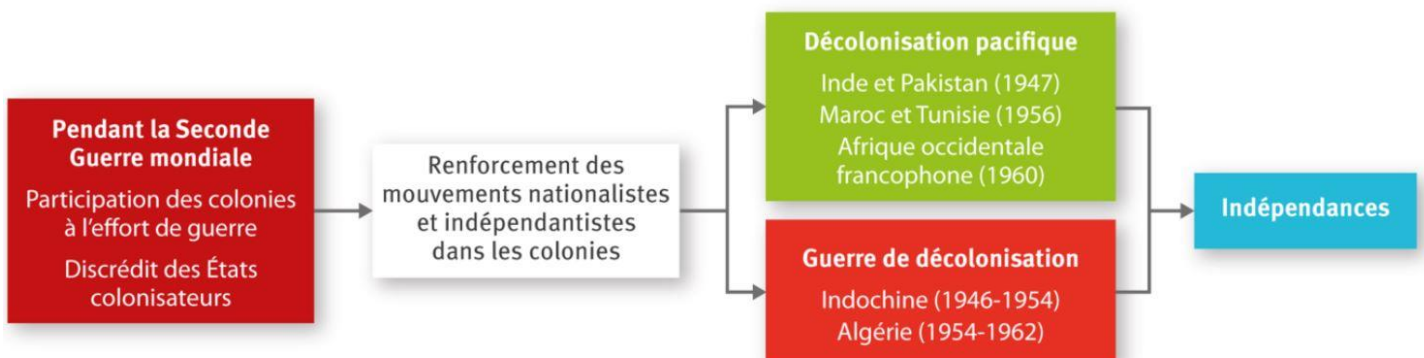
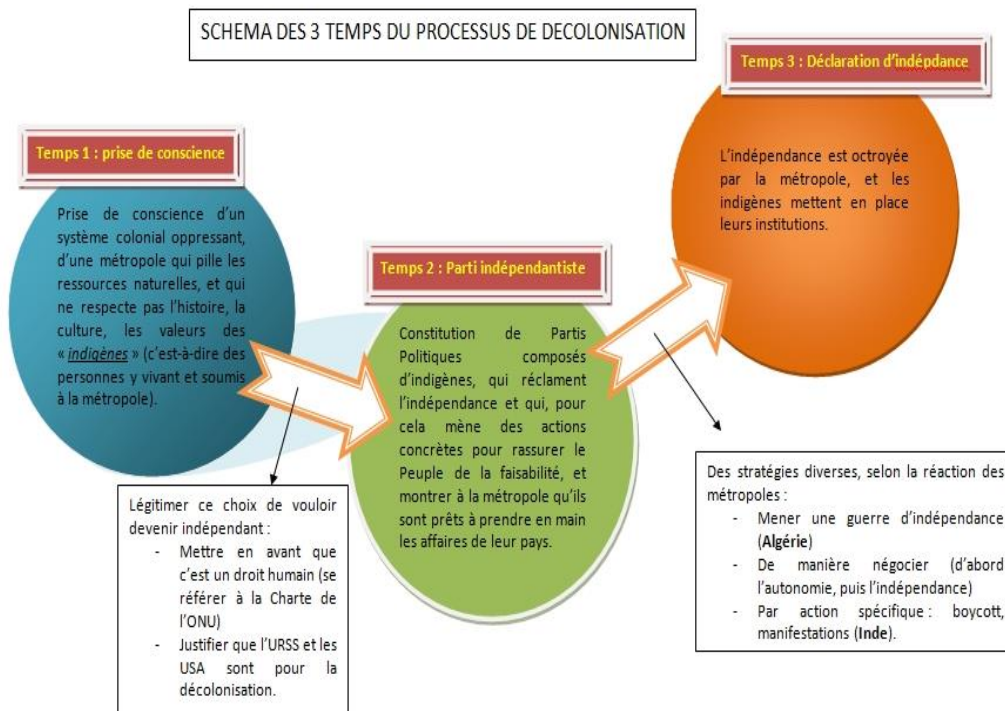
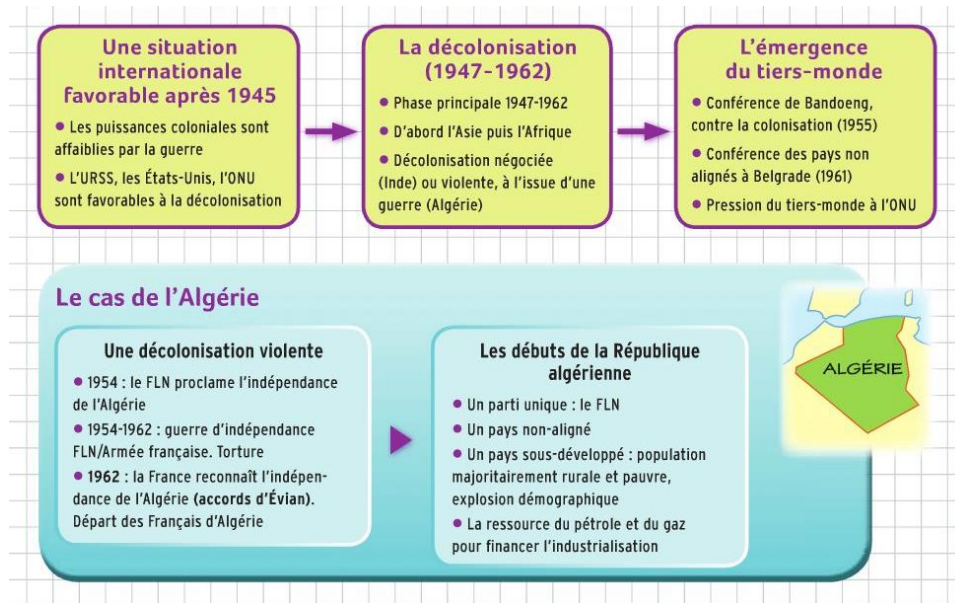
N. Khrouchtchev,
dirigeant de l'URSS de 1953 à 1964.
Il installe puis retire des bases de missiles à Cuba
(1962) et amorce ensuite la politique de détente
avec les États-Unis.



M. Gorbatchev,
dirigeant de l'URSS de 1985 à 1991.
Il rétablit les libertés en URSS, accepte les chan-
gements en Europe de l'Est mais ne parvient pas
à empêcher l'éclatement de l'URSS.



H6 - DES COLONIES AUX ÉTATS NOUVELLEMENT INDÉPENDANTS



H7 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE JUSQU'AU DÉBUT DES ANNÉES 2000

Pourquoi coopérer après la guerre ?

- Pour éviter une nouvelle guerre franco-allemande
- Pour relever l'économie européenne
- Pour se protéger de la menace soviétique

Les premiers pas

- Création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951, qui regroupe six pays
- Échec de la communauté européenne de défense (CED) en 1954

Les étapes de la construction européenne (1957-2002)

1957 : les six pays de la CECA (France, RFA, Italie, Benelux) signent le traité de Rome qui crée la CEE (Communauté économique européenne)

Le traité prévoit :

- Un marché commun (suppression des douanes)
- La libre-circulation des hommes, des capitaux et des services
- Une politique agricole commune (la PAC)

1973 : Adhésion du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark

1981 : Adhésion de la Grèce

1986 : Adhésion de l'Espagne et du Portugal

1992 : traité de Maastricht

La CEE devient l'Union européenne (UE)

Le traité prévoit :

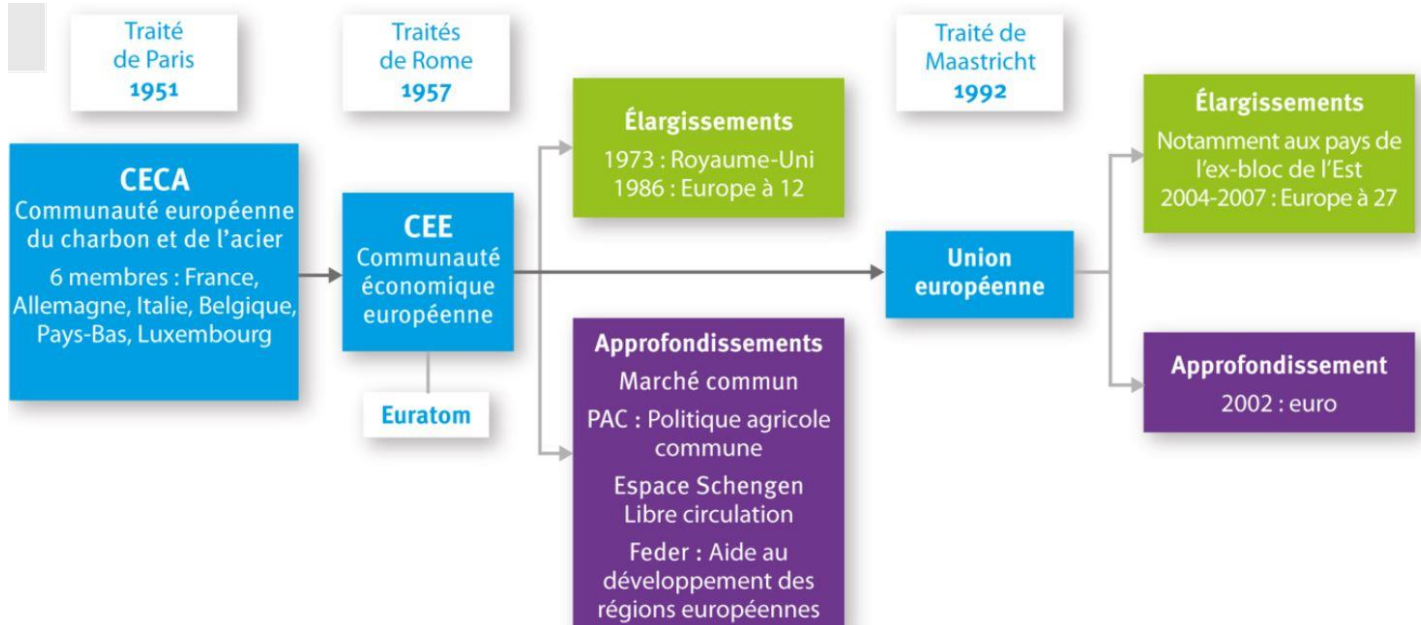
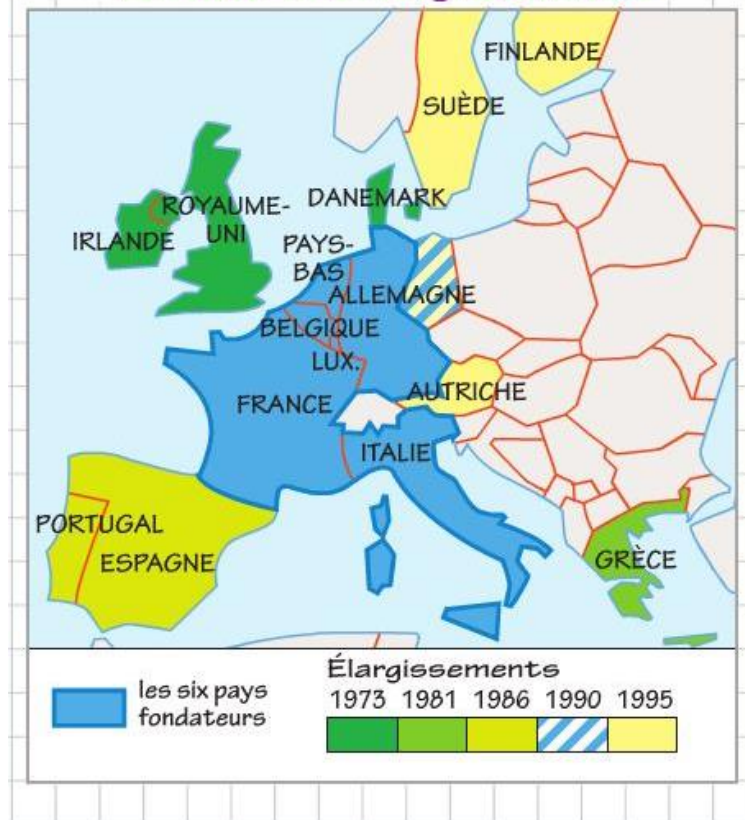
- Une union monétaire (monnaie unique)
- Une citoyenneté européenne
- Une politique étrangère commune

1995 : Adhésion de la Suède, Finlande, Norvège

2002 : Mise en circulation de l'euro

- La fondation de la Communauté européenne
- L'élargissement de la Communauté européenne
- L'approfondissement de la Communauté européenne

La carte des élargissements



H8 - LE MONDE DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 1990

1989-1991

- Effondrement du communisme (1989)
- Morcellement de l'URSS (1991)
- Fin du Pacte de Varsovie, disparition du bloc soviétique

Après 1991

- Superpuissance américaine
- Guerre du Golfe (1991)
- Guerre en Afghanistan (2001)
- Guerre en Irak (2003)

Depuis 2000

- Vers un monde multipolaire
- Montée des puissances émergentes (Chine, Inde, Russie)
- Renforcement de l'UE (euro, élargissement à l'Est)

La guerre du Golfe 1991



L'Irak, dirigée par Saddam Hussein, envahit le Koweït

L'Onu autorise une guerre contre l'Irak

Guerre du Golfe

Une coalition menée par les États-Unis intervient au Koweït

Retrait de l'Irak du Koweït

Interdiction des armes de destruction massive en Irak

Les attentats du 11 septembre 2001

Attentats d'Al-Qaida aux États-Unis

• Guerre en Afghanistan (2001)

Les États-Unis interviennent avec une coalition de pays pour renverser le régime des talibans qui accueille les bases d'Al-Qaida sur le sol afghan (avec l'accord de l'ONU).

• Guerre en Irak (2003)

Les États-Unis interviennent avec une coalition de pays pour renverser le régime de Saddam Hussein, accusé de soutenir le terrorisme et de détenir des armes de destruction massive (sans l'accord de l'ONU).

La transformation de l'Europe (1990-années 2000)

Effondrement du communisme en Europe en 1989

Nouveaux États

- Morcellement de l'URSS (1991)
- Guerre et morcellement de la Yougoslavie (1991-2007)

Élargissement de l'UE à l'Est

- En 2004 et en 2007
- Problèmes d'une Europe à 27



DOCUMENT La puissance américaine en 2010

Avant 1990



Années 1990



Fin des années 1990-années 2000



H9 - LA RÉPUBLIQUE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES : VICTORIEUSE ET FRAGILISÉE (1919-1939)

Le retour de la vie politique (1917-1920)

La fin de la guerre

- 1917 : fin du gouvernement d'« Union sacrée »
- Armistice du 11 novembre 1918

Les difficultés de l'après-guerre

- Hausse des prix, grèves
- Crainte d'une révolution de type communiste

La victoire de la droite

- Novembre 1919 : premières élections depuis 1914
- Victoire électorale du **Bloc national** qui regroupe les parties de la droite
 - Anticommunisme
 - Répression des grèves

La division de la gauche

- Division de la SFIO au congrès de Tours (1920)
 - La minorité conserve la SFIO
 - La majorité forme le Parti communiste français (PCF), membre de la III^e Internationale communiste

La crise des années 1930 et le Front populaire

Crise économique et sociale

- Début de la crise économique en 1931
- Baisse de la production
- Hausse du chômage, baisse des prix agricoles

Crise politique

- Installation des dictatures en Europe (Italie fasciste, Allemagne nazie)
- Essor des ligues d'extrême droite en France (manifestation du 6 février 1934)

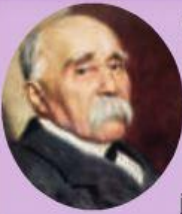
Formation du Front populaire (1935)

- Union des partis de gauche (PCF, SFIO, radicaux)
- Pour « le pain, la paix, la liberté »

Le Front populaire au pouvoir (1936-1938)

- Victoire électorale de mai 1936 suivie d'une vague de grèves (mai-juin 1936)
- Mesures du Front populaire
 - Accords de Matignon (juin 1936)
 - Grandes lois sociales (40 heures par semaine, congés payés, conventions collectives)
- Réactions d'adhésion (ouvriers) ou de haine (bourgeoisie)

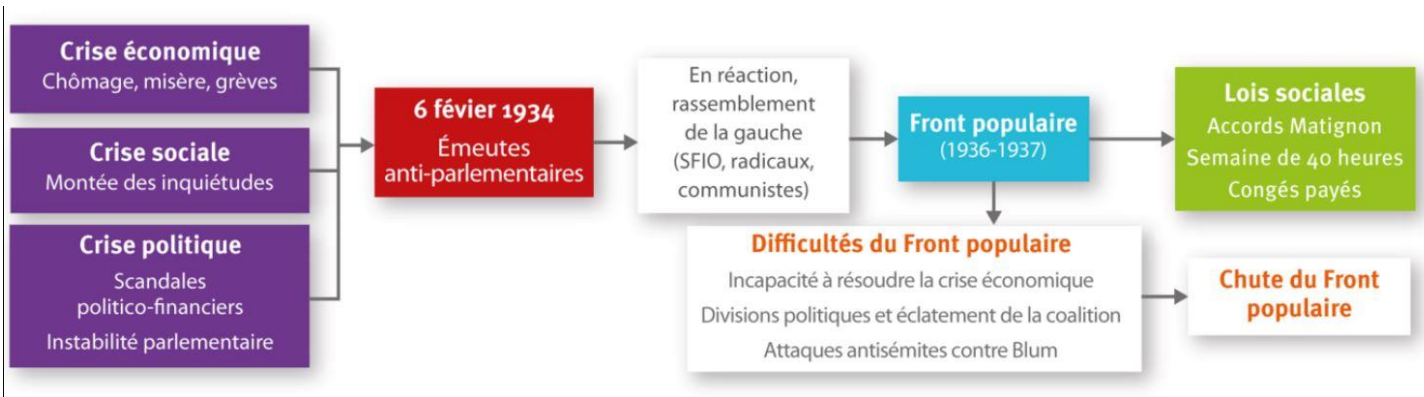
Personnages-clés



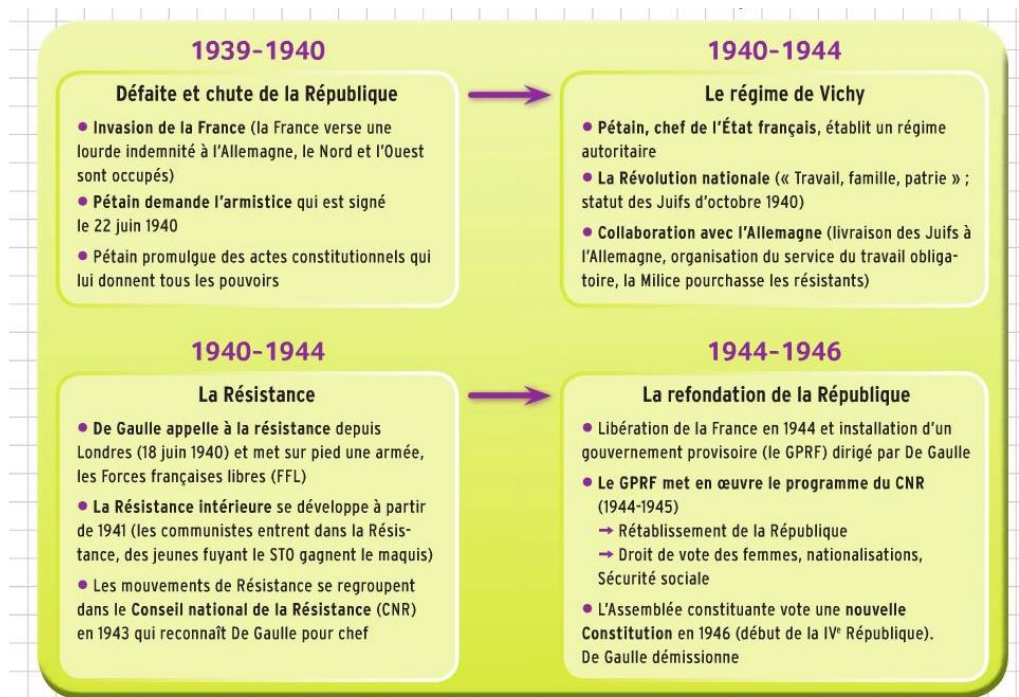
Georges Clemenceau,
président du Conseil
de 1917 à 1920.
C'est lui qui coordonne les efforts
de la nation pour gagner la guerre
et dirige le gouvernement
jusqu'en 1920.



Léon Blum,
président du Conseil sous le Front populaire de
juin 1936 à juin 1937 puis brièvement en 1938.
Au Congrès de Tours (1920), il refuse l'adhésion à la
III^e Internationale et il devient le dirigeant de la SFIO.
Après la victoire du Front populaire (mai 1936),
il devient président du Conseil.



H10 - EFFONDREMENT ET REFOUNDATION RÉPUBLICAINE (1940-1946)



Personnages-clés



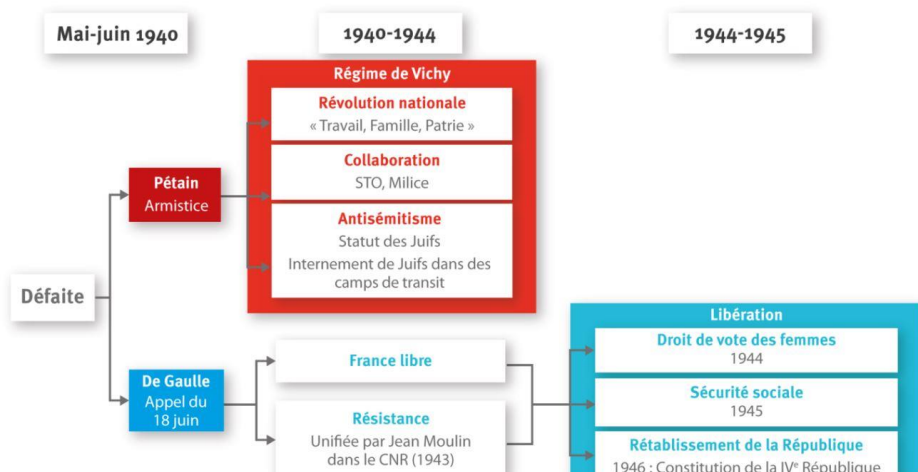
Philippe Pétain, chef de l'État français de 1940 à 1944. Il accepte la défaite, les conditions de l'armistice et en profite pour renverser la République. Il crée le régime de Vichy et mène une politique de collaboration avec l'Allemagne.



Charles de Gaulle, chef de la France libre (1940-1944) puis du gouvernement provisoire (1944-1946). Il refuse la défaite, fonde les Forces françaises libres qui luttent aux côtés des Alliés et fait reconnaître son autorité sur la Résistance intérieure. Il dirige le Gouvernement provisoire à la Libération.



Jean Moulin, premier chef du Conseil national de la Résistance. Il est envoyé en France par De Gaulle pour rapprocher les mouvements de Résistance et les placer sous son autorité. Il met sur pied le CNR (1943), mais il est arrêté par la Gestapo et meurt après avoir été torturé.



H11 - DE GAULLE ET LE NOUVEAU SYSTÈME RÉPUBLICAIN (1958-1969)

LA V^{ème} RÉPUBLIQUE À L'ÉPREUVE DE LA DURÉE

Les années De Gaulle (1958-1969)

La crise de mai 1958

- Soulèvement des Français d'Algérie
- De Gaulle est investi président du Conseil (juin)
- De Gaulle fait rédiger une nouvelle Constitution qui donne naissance à la V^e République (renforcement du pouvoir présidentiel)

De Gaulle au pouvoir

- De Gaulle président de la République en 1958, réélu en 1965
- La décolonisation (Afrique noire en 1960, Algérie en 1962)
- La politique de grandeur
 - Arme nucléaire
 - Indépendance vis-à-vis des États-Unis

La crise de mai 1968

- La contestation est
 - étudiante (manifestations)
 - sociale (grèves)
 - politique (opposition à De Gaulle)
- Retour à l'ordre en juin 1968
- De Gaulle, affaibli, démissionne en 1969 à la suite d'un référendum sur la régionalisation

Des lois adaptées à la société (années 1970)

Nouvelles aspirations de la jeunesse (mai 1968) et des femmes

Des lois nouvelles

sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing : Loi Veil autorisant l'IVG (1975), Majorité civile à 18 ans

Alternances et cohabitations (depuis 1981)

Alternances

= *Changement de majorité politique*

- Exemple : en mai 1981, la gauche succède à la droite
 - Lois sociales (39 heures, retraite à 60 ans, 5^e semaine de congés payés)
 - Abolition de la peine de mort
 - Nationalisations
 - Décentralisation

Cohabitations

= *Présence à la tête de l'État d'un Président et d'un gouvernement de tendances politiques opposées*

- Exemple : cohabitation entre un Président de droite (Chirac) et un gouvernement de gauche (Jospin) (1997-2002)
 - Politique intérieure menée par Jospin
 - Politique extérieure menée par Chirac et Jospin

Personnages-clés



Charles de Gaulle, président du Conseil (1958) puis président de la République de 1958 à 1969.

Fait rédiger la Constitution de la V^e République, met fin à la guerre d'Algérie et mène une politique de grandeur nationale.

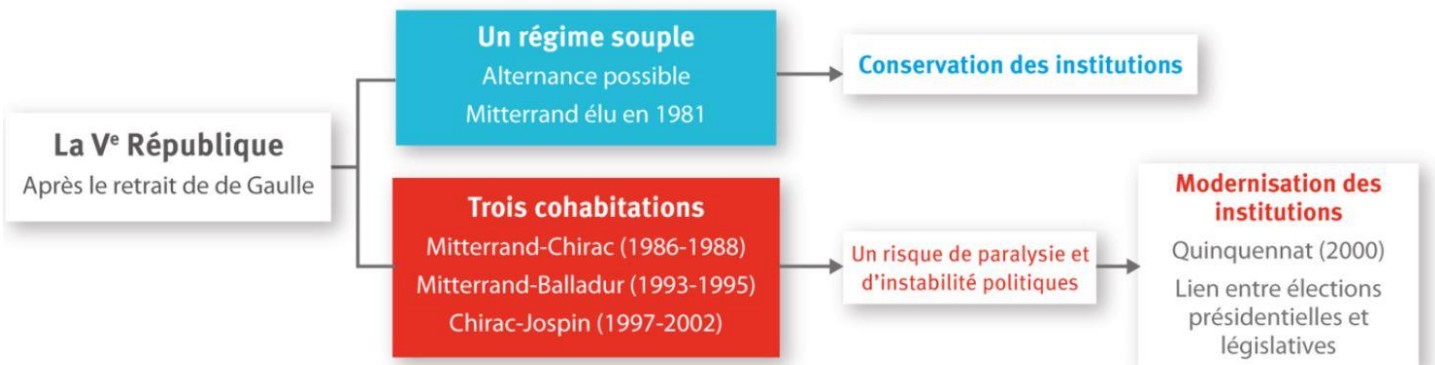
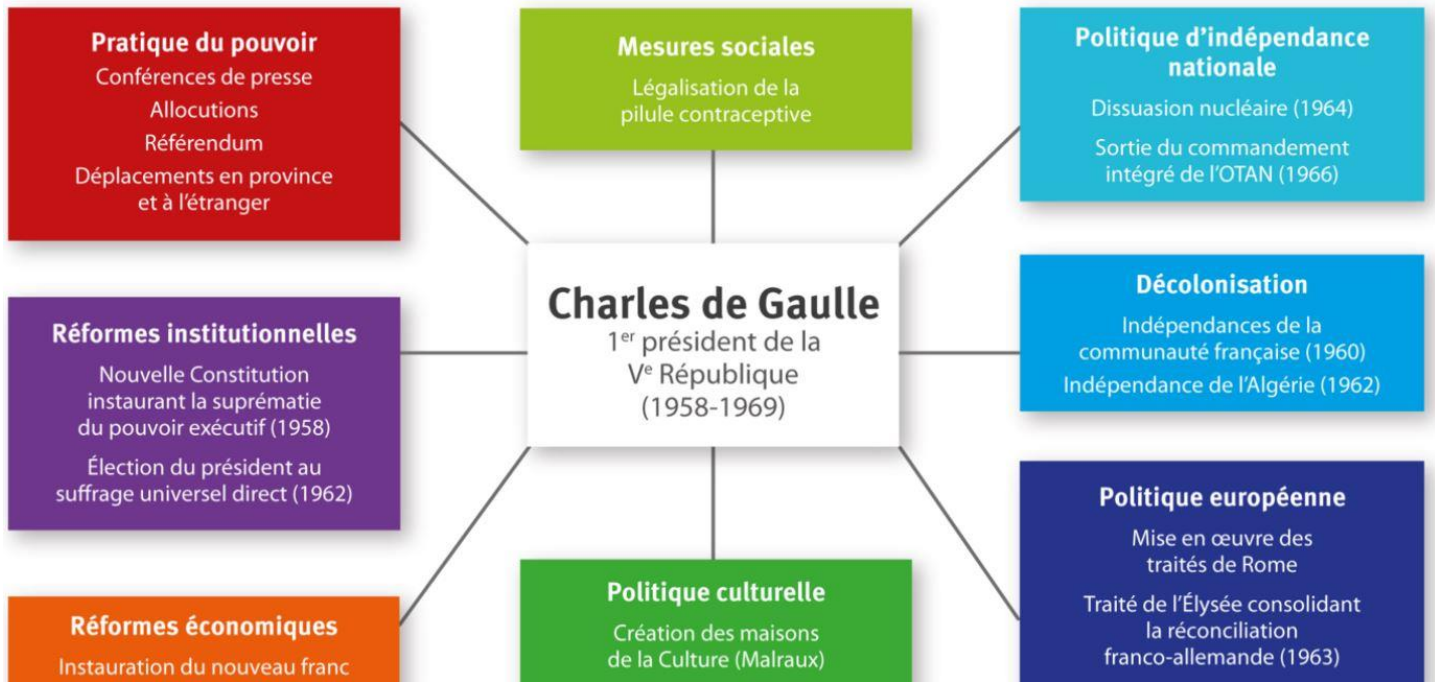


François Mitterrand, président de la République de 1981 à 1995. Socialiste, il est élu en mai 1981. En 1981 et 1982,

sous sa présidence, le gouvernement de Pierre Mauroy met en œuvre de nombreuses mesures de gauche.



Jacques Chirac, président de la République de 1995 à 2007. Gaulliste, il est élu en 1995. Mais en 1997, la gauche l'emporte et il doit gouverner pendant cinq ans avec un Premier ministre socialiste, Lionel Jospin. Il est réélu Président en 2002.



G1 - DE LA VILLE À L'ESPACE RURAL, UN TERRITOIRE SOUS INFLUENCE URBAINE

LES DYNAMIQUES

- ▶ Étalement spatial des villes avec la croissance urbaine.
- ▶ Multiplication des mobilités.
- ▶ Transformation des espaces ruraux proches des villes : périurbanisation.
- ▶ Dynamisme des espaces ruraux touristiques (parcs naturels...) et déclin des espaces ruraux « profonds ».

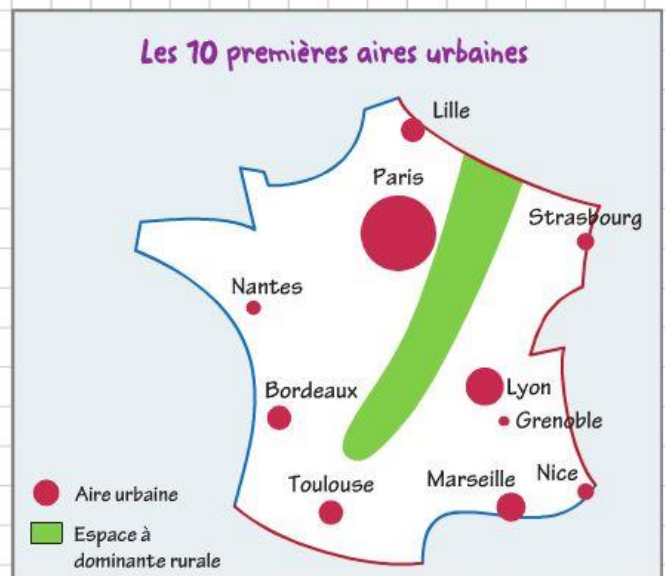
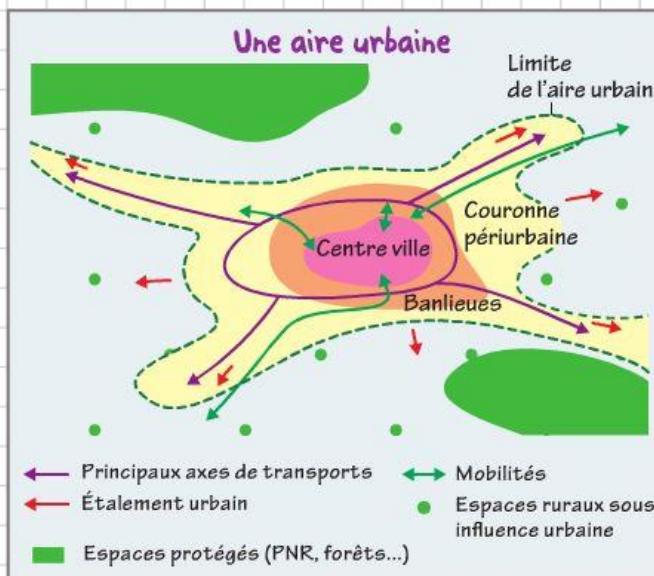


LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- ▶ Communautés d'agglomérations, régions, État, acteurs privés... aménagent les transports urbains.
- ▶ Conflits d'usage (entre les habitants, les agriculteurs, les touristes...) dans les espaces périurbains et les parcs naturels.

LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ▶ Pollution atmosphérique avec les mobilités pendulaires
L'enjeu : développement des modes de transports urbains en sites propres.
- ▶ Modification des paysages ruraux avec la périurbanisation
L'enjeu : protection des espaces ruraux menacés par l'étalement urbain (PNR...).



Chiffres-clés

82 % des Français vivent dans une aire urbaine dont 60 % dans un pôle urbain et 22% dans les espaces périurbains.

18 % des Français vivent dans les espaces ruraux.

Les 10 premières aires urbaines (en millions d'habitants) : Paris (11,8), Lyon (1,75), Marseille-Aix en Provence (1,62), Lille (1,15), Toulouse (1,12), Bordeaux (1,1), Nice (1), Nantes (0,8), Strasbourg (0,7), Grenoble (0,6).

LA RÉGION : TERRITOIRE ET IDENTITÉ

- ▶ Un échelon intermédiaire entre l'État et le département
- ▶ Un territoire organisé autour d'une métropole régionale
- ▶ Une création récente : les lois de décentralisation de 1982
- ▶ Un territoire proche des habitants, dans lequel ils mènent leur vie familiale et professionnelle.

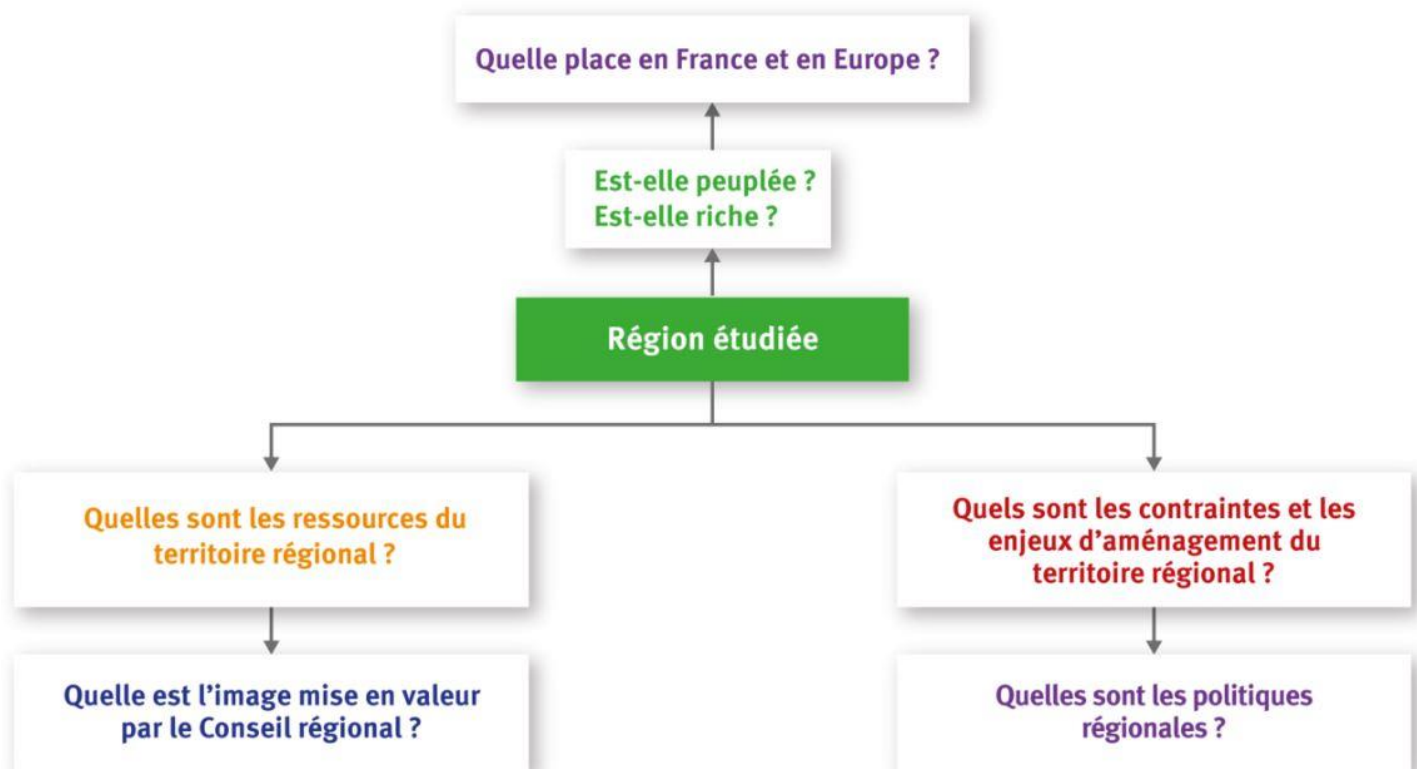


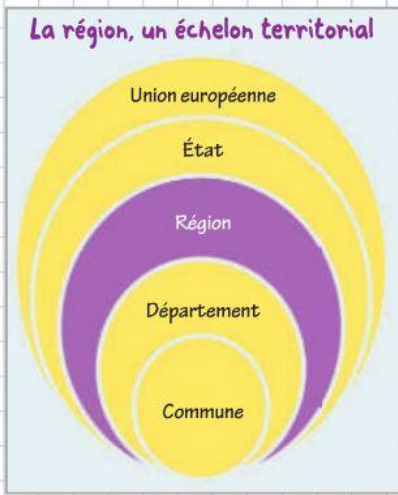
UN ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT

- ▶ Des projets d'aménagement et de développement durable
- ▶ Le conseil régional : des compétences renforcées et un budget important
- ▶ Un rôle-clé dans des domaines variés : économie, transports, éducation, santé

L'INTÉGRATION FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

- ▶ Une collaboration avec d'autres acteurs : État, départements, communes
- ▶ Un territoire de référence pour l'UE : fonds européen de développement régional
- ▶ Les eurorégions : des coopérations transfrontalières



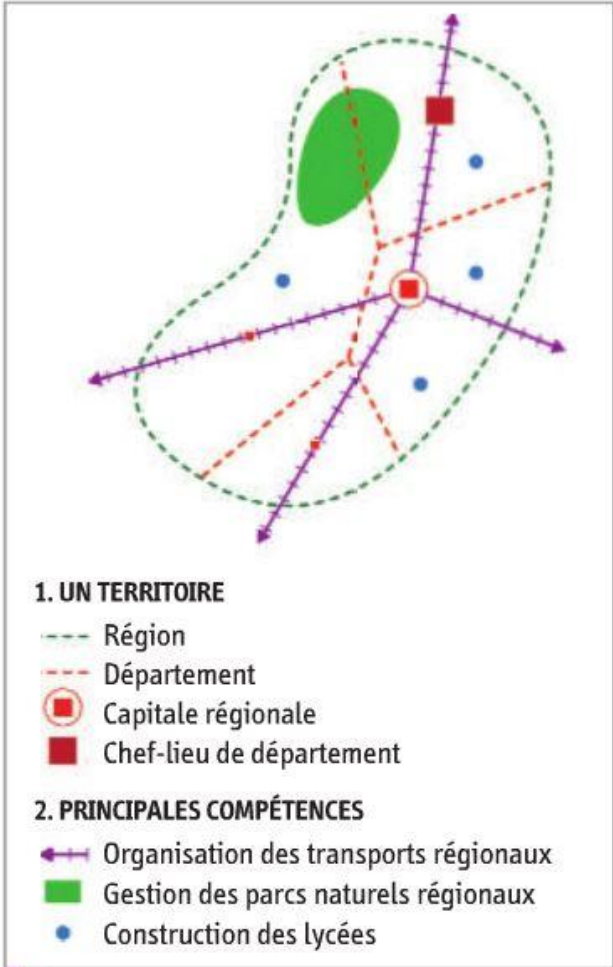


Chiffres-clés

22 régions métropolitaines dont 5 départements et régions d'outre-mer

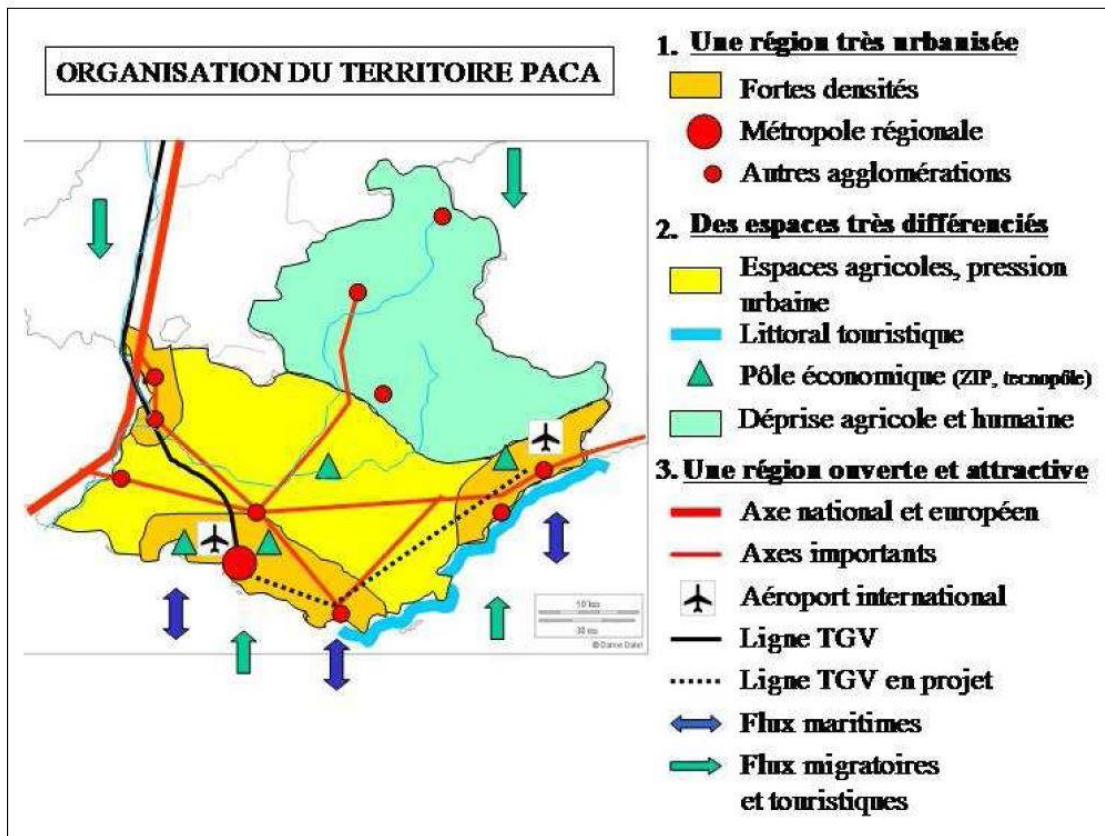
L'Île-de-France :
 ● 18 % de la population française
 ● 1/3 du PIB national

439 euros le montant moyen des dépenses de la Région par habitant et par an.

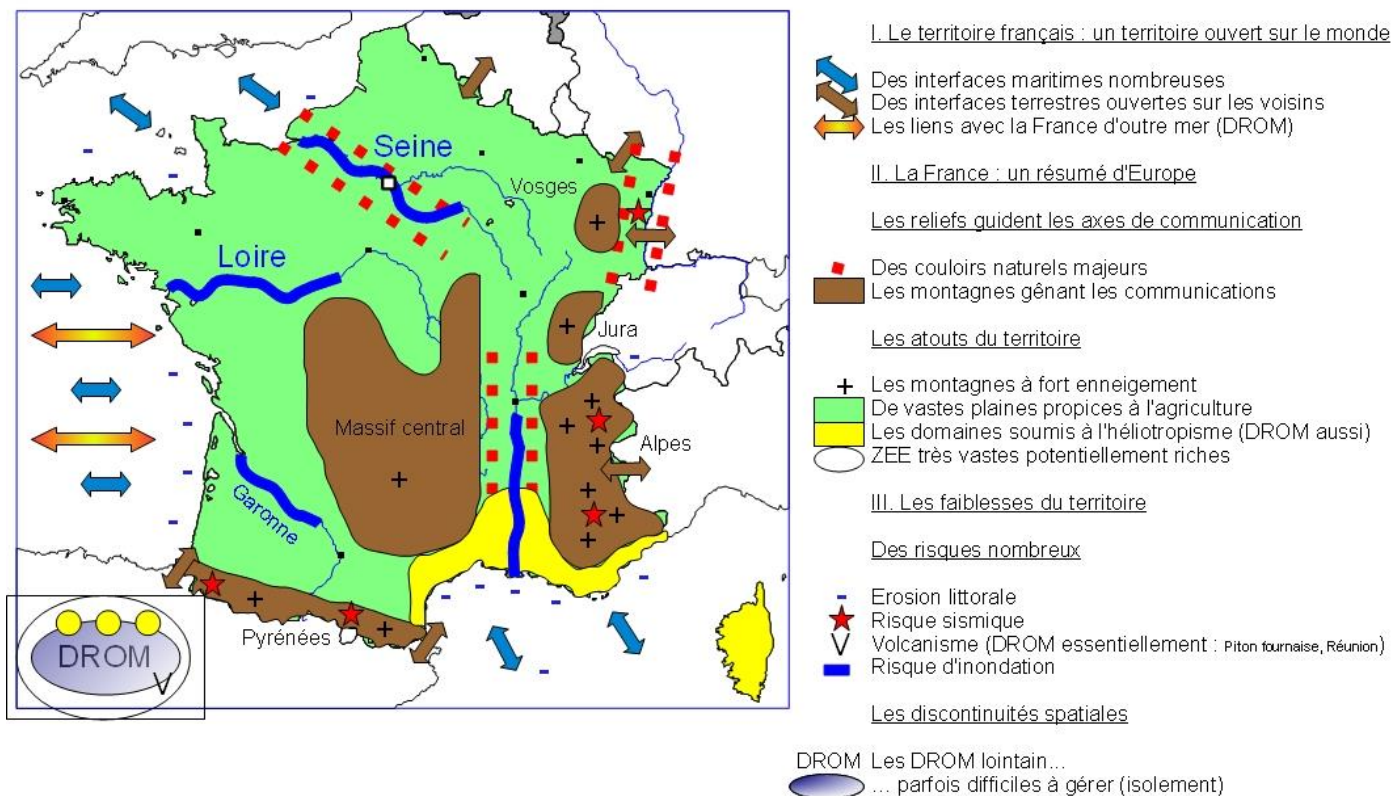


La région, un territoire d'actions

CROQUIS À CONNAÎTRE



CROQUIS : ATOUTS ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE FRANÇAIS



G3 - LE TERRITOIRE NATIONAL ET SA POPULATION

UNE DIVERSITÉ DU TERRITOIRE

- ▶ Un territoire ouvert
- ▶ Des territoires ultramarins
- ▶ Des ressources nombreuses
- ▶ Des contraintes et des risques surmontés

UN PEUPEMENT INÉGAL

- ▶ Le poids de Paris et de l'Île-de-France (près de 20 % de la population).
- ▶ Des régions de densités élevées : nord et est du pays, grandes vallées, littoraux.
- ▶ Une « France du vide » : des Ardennes au sud du Massif central.

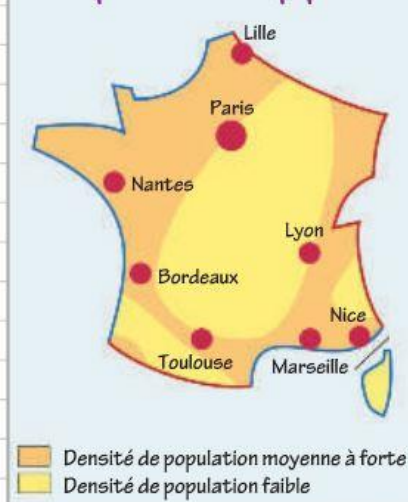
DES DYNAMIQUES SPATIALES ET DÉMOGRAPHIQUES

- ▶ Urbanisation : 82 % de la population vit dans une aire urbaine.
- ▶ Espaces périurbains attractifs.
- ▶ Attractivité des littoraux et des régions du sud et de l'ouest.
- ▶ Désertification de certaines régions rurales.
- ▶ Ralentissement de l'immigration.
- ▶ Vieillesse de la population.

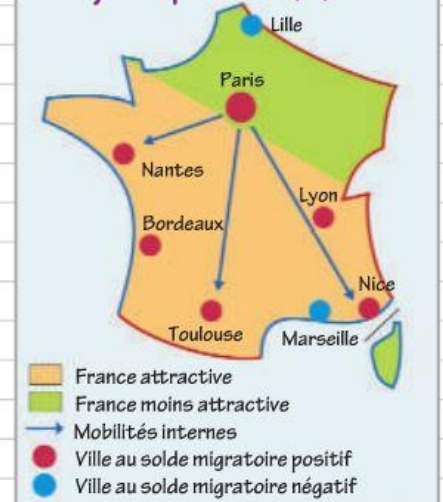
Les milieux (reliefs et climats)



La répartition de la population



Les dynamiques de la population



Chiffres-clés

Superficie du territoire métropolitain :
551 000 km²

5 500 km de côtes littorales

Population :
● 65 millions d'habitants (dont 2 millions en Outre-mer)
● 3^e rang européen

Densité moyenne :
114 hab./km²

Espérance de vie à la naissance :
81 ans

CROQUIS DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION FRANÇAISE ET SES DYNAMIQUES SPATIALES

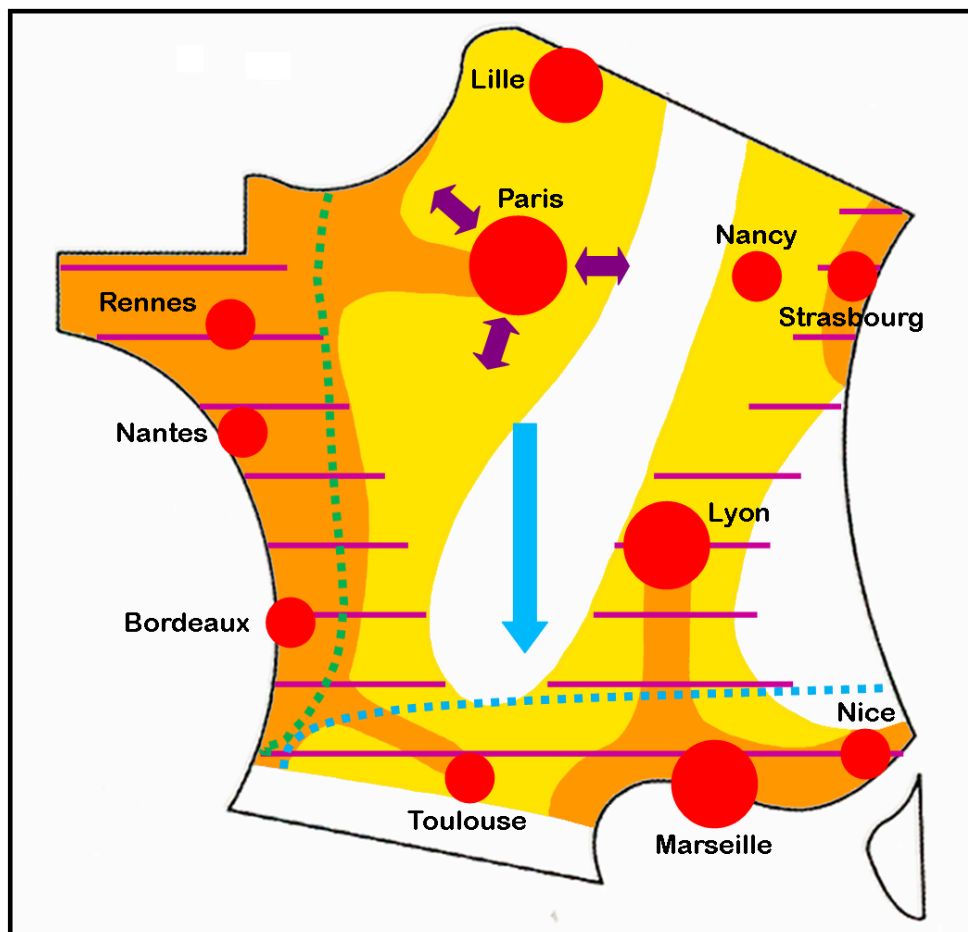
DISTRIBUTION ET DYNAMIQUE DE LA POPULATION FRANÇAISE

Une inégale distribution de la population

- forte densité
- densité moyenne
- faible densité
- pôle urbain métropolisé et périurbanisé
+ important -

Les dynamiques de la population

- héliotropisme
- effet Sud
- effet Atlantique
- flux Paris-province
- espace à solde migratoire positif



G4 - LES ESPACES PRODUCTIFS DU TERRITOIRE FRANÇAIS

LES DYNAMIQUES

- ▶ Reconversion des anciennes régions industrielles
- ▶ Métropolisation de l'industrie et des services
- ▶ Essor des territoires d'innovation (hautes technologies)
- ▶ Spécialisation des espaces agricoles
- ▶ Intégration dans l'espace européen (ouverture des frontières dans le cadre de l'UE) et l'espace mondial (libre-échange avec la mondialisation)



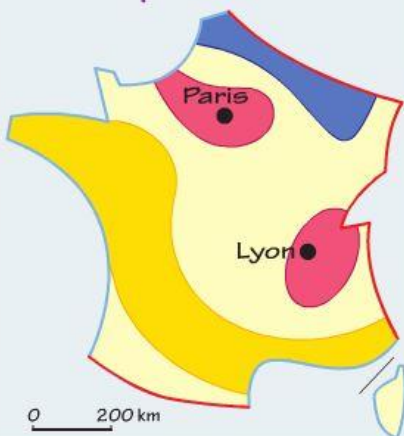
LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- ▶ **Les entreprises** : innovation, délocalisations.
- ▶ **L'État et les collectivités locales** : participent à l'aménagement des territoires.
- ▶ **L'Union européenne** : apporte des aides et dynamise les interfaces (frontières et littoraux).

LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

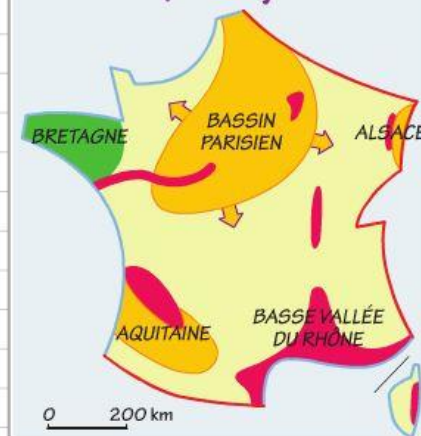
- ▶ Création de richesses (enjeu économique) et d'emplois (enjeu social)
- ▶ Mais pression sur les milieux (enjeu environnemental) : agriculture productiviste, tourisme de masse...

Les espaces industriels



- deux principales régions industrielles
- espaces dynamiques (hautes technologies)
- vieille région industrielle en reconversion

Les espaces agricoles



- grande culture céréalière
- élevage intensif
- ➔ expansion de la grande culture
- polyculture et élevage extensif
- cultures spécialisées

Les espaces de services



- pôles tertiaires
- espaces touristiques
- axes de transports

Chiffres-clés

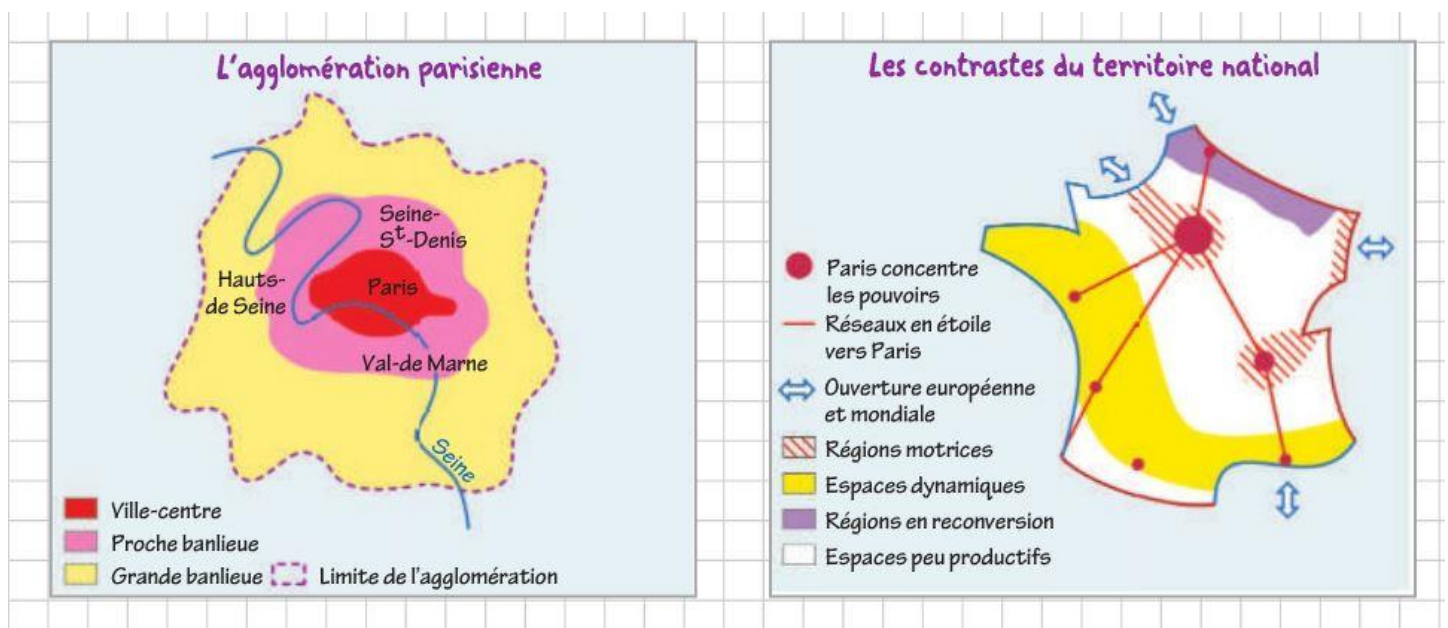
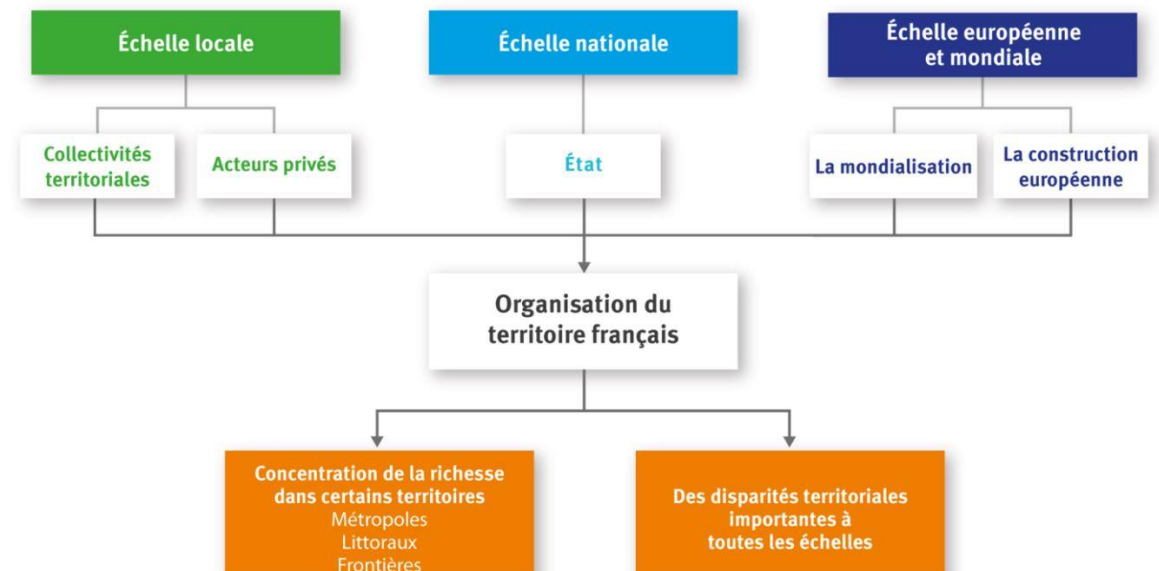
L'agriculture occupe 54 % du territoire national.

La France est la 7^e puissance industrielle mondiale.

Les services représentent 77 % du PIB national et 76 % de la population active.

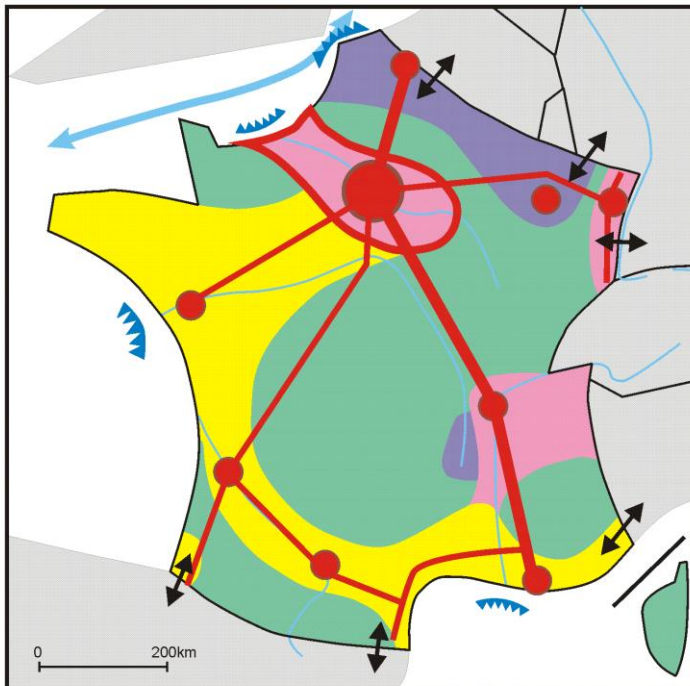
La France accueille 79 millions de touristes par an.

G5 - L'ORGANISATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS



CROQUIS DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE NATIONAL

L'organisation du territoire



1- Un espace organisé par des métropoles

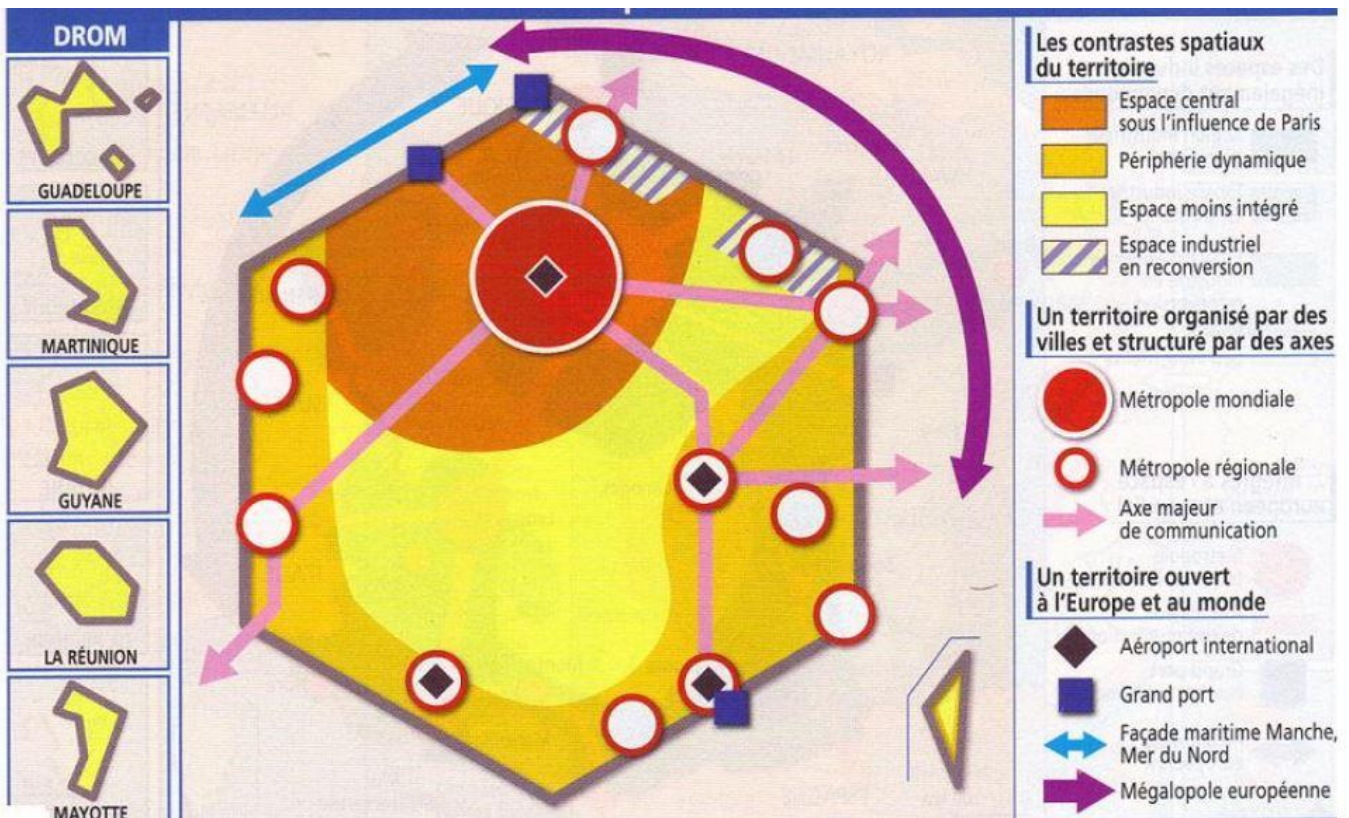
- métropole mondiale
- espace de commandement
- métropole régionale
- un réseau de communication centré sur Paris

2- Des espaces inégalement attractifs et productifs

- grande région industrielle et tertiaire motrice
- espaces de hautes technologies attractifs
- vieille région industrielle en reconversion
- espaces à dominante rurale en difficultés

3- Un territoire ouvert sur la mondialisation

- interface maritime
- axe de circulation maritime mondial
- frontières actives



G6 - L'UNION EUROPÉENNE, UNE UNION D'ÉTATS



UNE UNION D'ÉTATS

- ▶ 27 États d'Europe en 2012.
- ▶ **Marché commun** : libre circulation des marchandises et des capitaux.
- ▶ **Espace Schengen** : libre circulation des hommes.
- ▶ Monnaie unique, **l'euro**.
- ▶ **Politiques communes** (PAC, Erasmus...).

DES CONTRASTES

- ▶ **Inégalités** entre les États de l'ouest, riches et développés, et les États de l'est, en retard économique et social.
- ▶ **Disparités** entre les régions dynamiques (urbaines) et les régions en retard (rurales ou isolées).

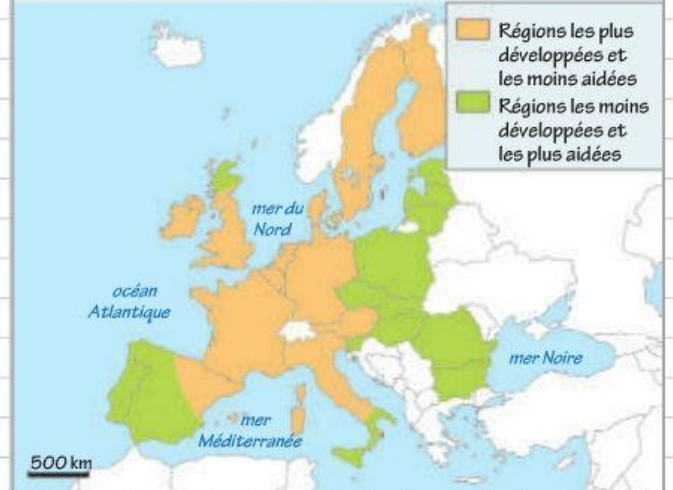
UN ACTEUR DE LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- ▶ Politique de cohésion des territoires.
- ▶ Aides financières du FEDER et du FSE.
* Domaines concernés :
Transports, agriculture, nouvelles technologies.
- ▶ Succès limité : les inégalités demeurent.

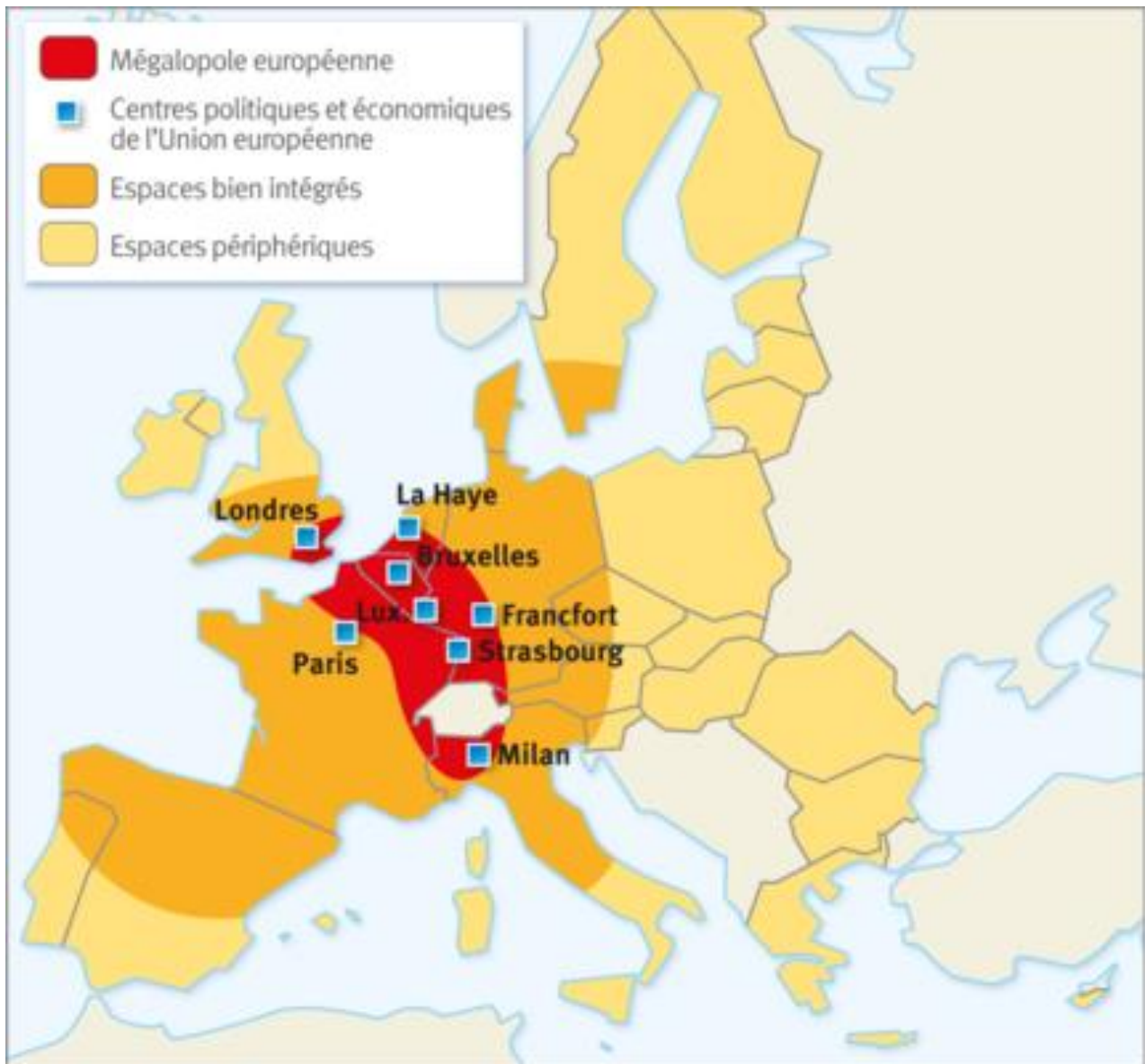
L'UE : 27 États d'Europe (2012)



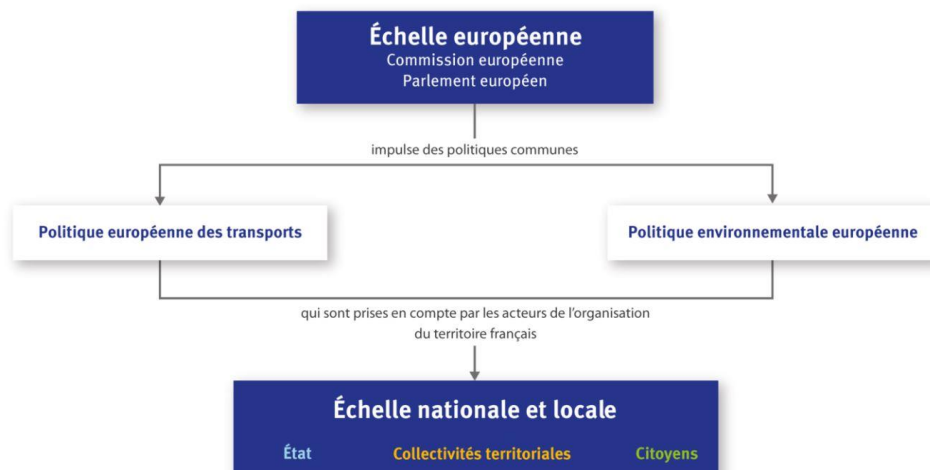
L'UE : contrastes et aides



CROQUIS DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE EUROPÉEN



G7 - LA FRANCE INTÉGRÉE DANS L'UNION EUROPÉENNE

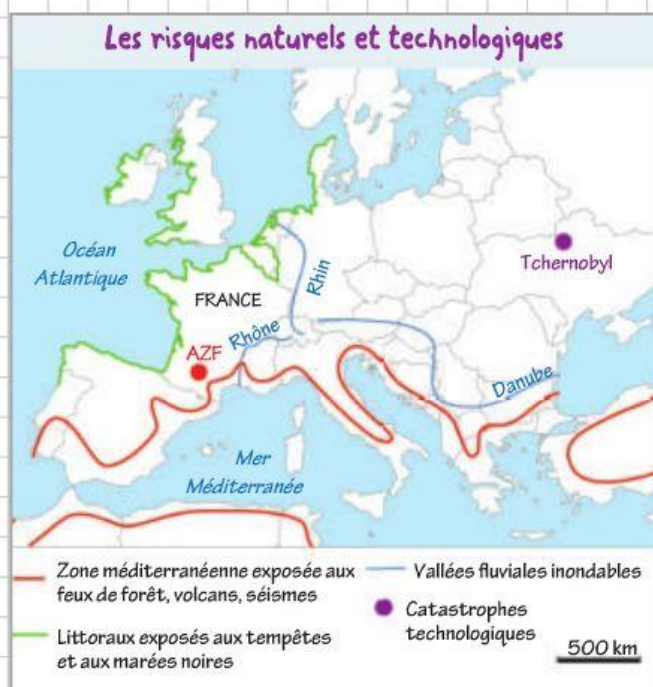


UNE INTÉGRATION PAR LES TRANSPORTS

- ▶ La France : une situation privilégiée entre Europe du Nord et du Sud.
- ▶ L'UE : une volonté de promouvoir un réseau européen de transports pour faciliter les échanges de marchandises et la circulation des hommes.
- ▶ L'axe Paris-Lyon-Marseille : un axe majeur en France et en Europe.
- ▶ Les LGV et les autoroutes relient la France à la mégalopole européenne et aux pays de l'UE.
- ▶ La France est intégrée à des grands projets de l'UE : tunnel sous la Manche, ligne ferroviaire Lyon-Turin.

UNE GESTION GLOBALE DES RISQUES

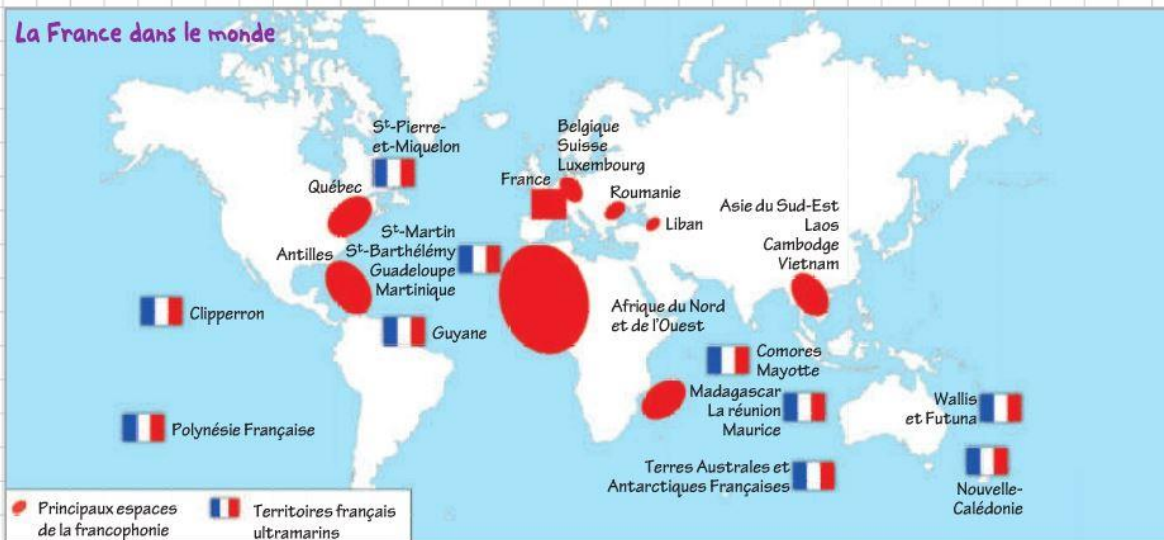
- ▶ **Des risques partagés** par la France et les pays de l'UE :
 - * **Risques naturels** : feux de forêt, inondations, séismes...
 - * **Risques technologiques** : accidents nucléaires, marées noires...
- ▶ **Une assistance mutuelle** des pays de l'UE en cas de catastrophe.
- ▶ **Une gestion commune** des risques :
 - * **Informier** : Exemple : Système européen d'information contre les feux de forêt (EFFIS)
 - * **Prévenir** : Exemple : Agence européenne pour la sécurité maritime
 - * **Secourir** : Exemple : Mécanisme communautaire de protection civile



G8 - LA FRANCE, UNE INFLUENCE MONDIALE



La France dans le monde



Chiffres-clés

Superficie de la ZEE
10,2 millions de km²

2^e réseau diplomatique mondial

2 millions d'expatriés

220 millions de francophones

G9 - RÉALITÉS ET LIMITES DE LA PUISSANCE DE L'UNION EUROPÉENNE

LE RAYONNEMENT DE L'UE

- ▶ **Un élargissement en cours :**
7 candidatures d'adhésion déposées.
- ▶ **Des échanges avec les pays voisins :**
commerce, investissements, migrations, tourisme.
- ▶ **Des accords de coopération signés avec les pays voisins :** Union pour la Méditerranée, Politique de voisinage...

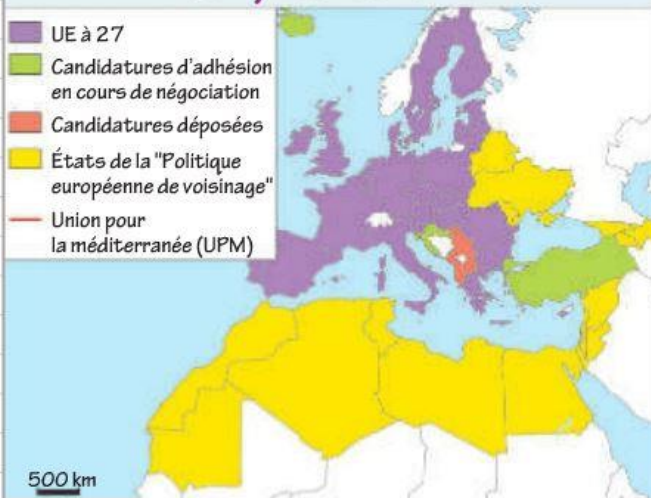
UNE PUISSANCE MONDIALE

- ▶ **Un pôle économique majeur :** PIB élevé, puissance des FTN...
- ▶ **La 1^{re} puissance commerciale du monde :**
40 % du commerce mondial, importance du commerce intracommunautaire.
- ▶ **Une puissance financière :** rôle de l'euro, bourses mondiales, 1^{er} foyer d'origine et d'accueil des IDE.

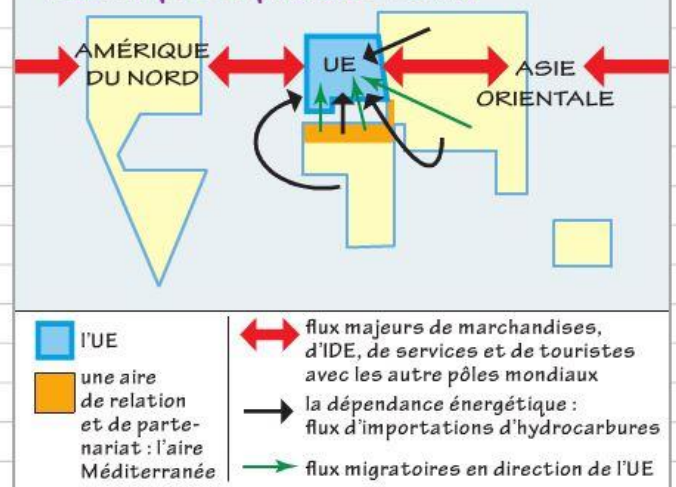
DES LIMITES À LA PUISSANCE

- ▶ Difficultés à gouverner à plusieurs avec les élargissements.
- ▶ L'UE connaît des crises (euro, dettes des États membres...).
- ▶ Rôle diplomatique limité : difficulté à parler d'une seule voix.
- ▶ Faiblesse militaire par rapport aux États-Unis.
- ▶ Concurrence des pays émergents.

Le rayonnement de l'UE



L'UE, un pôle de puissance mondiale



Chiffres-clés

L'Union européenne, c'est...

500 millions d'habitants

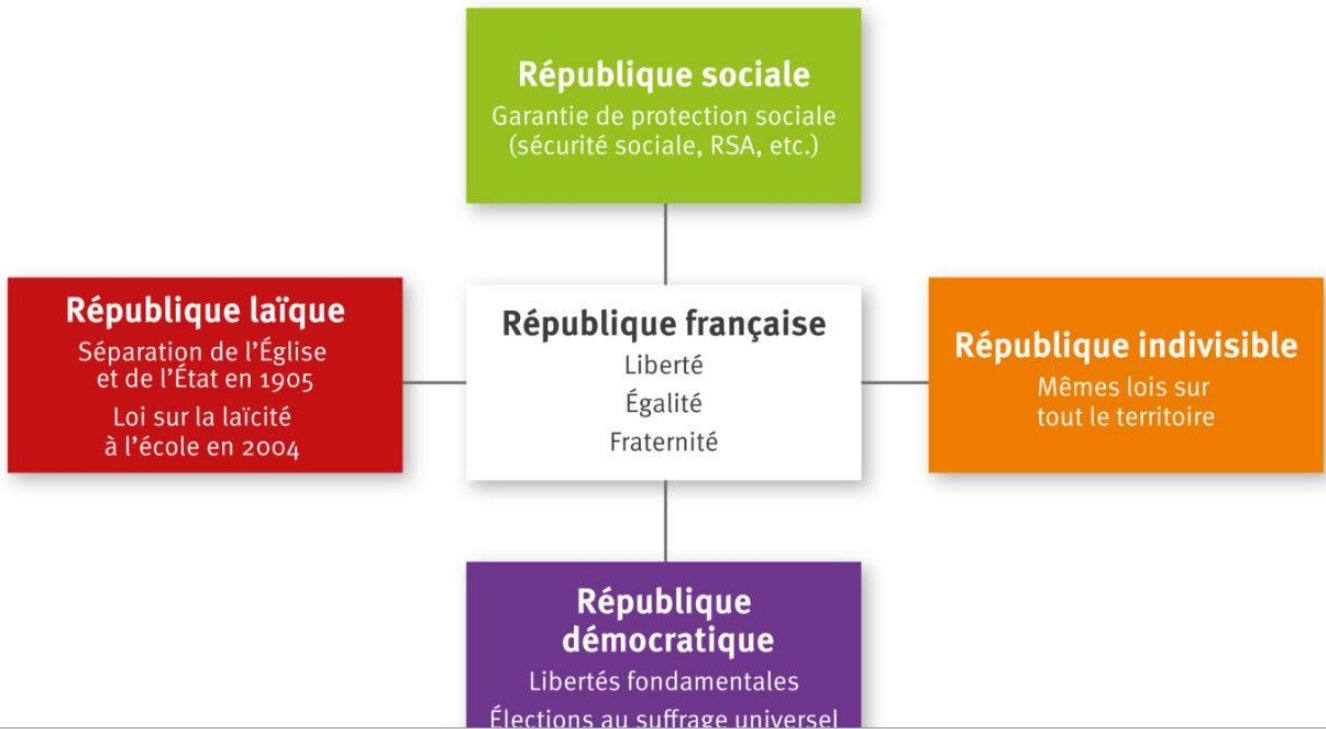
30 % du PIB mondial

La moitié des importations et des exportations mondiales

50 % des touristes internationaux

9 des 20 plus grandes FTN mondiales

EC1 - LES VALEURS, LES PRINCIPES ET LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE



La France est une République

indivisible laïque démocratique sociale

Article Premier de la Constitution de 1958



démocratique

une et indivisible

laïque

sociale

- La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum
- [Le suffrage] est toujours universel, égal et secret.
- Gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple

- Unité territoriale et politique
- Langue française
- Mêmes lois pour tous

- La République assure la liberté de conscience et le libre exercice des cultes.
- Mais, la République ne reconnaît, ne subventionne aucun culte.

- La Nation garantit la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs.
- La Nation proclame la solidarité de tous les Français

D
E
V
I
S
E

LIBERTE

EGALITE

FRATERNITE

« Tout ce qui ne nuit
Pas à autrui »

(Déclaration des Droits de
l'Homme et du Citoyen
1789)

« Les Hommes naissent
Libres et égaux en droit »

(Déclaration des Droits de
l'Homme et du Citoyen
1789)

« Les citoyens doivent concourir
au bien-être commun en
s'entraidant fraternellement
les uns les autres »

Préambule de la
Constitution de 1848

LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le drapeau tricolore

Trois bandes verticales et trois couleurs : bleu, blanc et rouge. Ces trois couleurs ont été choisies en 1789, pendant la Révolution française. Avant, le drapeau français était complètement blanc, il représentait la monarchie. Chacune des trois couleurs a une signification, mais les historiens ne sont pas tous d'accord. Le bleu et le rouge représenteraient la ville de Paris, et le blanc la monarchie. Le drapeau est devenu symbole de patriotisme.

La devise : « Liberté, Égalité, Fraternité »

C'est pendant la Révolution française que naît la devise de notre pays. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 définit la liberté : « La liberté consiste à pouvoir faire ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui. »

Le mot égalité signifie que la loi s'applique de la même manière pour chacun de nous. Le terme fraternité apparaît en 1795 dans le texte adopté est expliqué dans la Déclaration des droits et des devoirs du citoyen : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir. »

Cette devise est inscrite sur le fronton des bâtiments publics (mairies, palais de justice...).

L'hymne national : la Marseillaise

En 1792, le roi Louis XVI déclare la guerre à l'Autriche. Un officier français, en poste à Strasbourg, compose cette chanson en une nuit. Il s'appelle Rouget de Lisle. La *Marseillaise* est donc d'abord un chant de guerre qui s'intitule : *Le Chant de guerre pour l'armée du Rhin*. Cette chanson a tellement de succès qu'il est repris par les révolutionnaires marseillais.

Marianne

Marianne est une jeune femme qui porte un bonnet phrygien. C'était le bonnet porté par les esclaves affranchis (qui se sont libérés) en Grèce et dans la Rome antique.

Marie-Anne était un prénom très répandu au XVIII^e siècle. Les historiens pensent que ceux qui étaient contre la Révolution ont donné à ce mouvement un prénom féminin pour se moquer de lui. Ils ont raté leur coup ! Car Marianne est aujourd'hui un symbole très fort de la République. Son buste trône dans toutes les mairies, il figure aussi sur les timbres et les pièces de monnaie. Des actrices célèbres ont même posé pour représenter la Marianne de la République : Catherine Deneuve, Brigitte Bardot, Laetitia Casta...

NATIONALITÉ, CITOYENNETÉ FRANÇAISE ET CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Avoir la nationalité

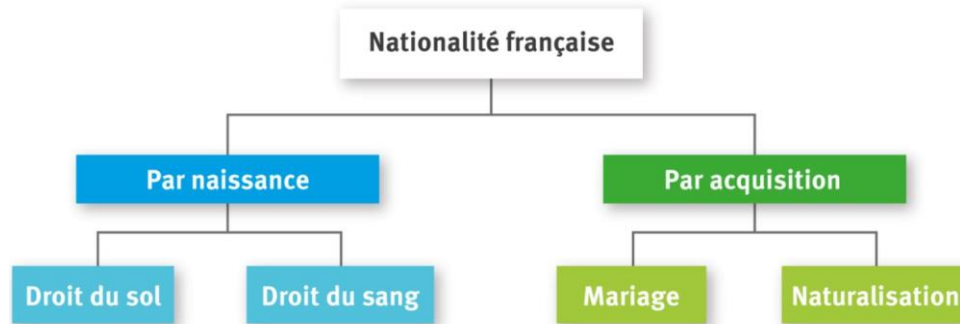
- La nationalité est le lien juridique entre l'État et l'individu.
- Elle s'acquiert soit à la naissance (droit du sol, droit du sang), soit par mariage ou naturalisation.

Nationalité et citoyenneté

- La citoyenneté donne des droits et des devoirs (notamment le droit de vote, qui différencie citoyens et étrangers).
- Elle se définit également par des valeurs de civisme et de solidarité.
- Tous les habitants de la France ne sont pas citoyens français. Ils ont des droits (droit d'association, liberté d'expression, liberté de conscience, droit de se syndiquer, etc.) et des devoirs.

La citoyenneté européenne

- La citoyenneté européenne se superpose à la citoyenneté nationale depuis le traité de Maastricht (1992).
- Elle accorde des droits nouveaux aux citoyens des États membres (droit de vote et éligibilité aux élections européennes et municipales, libre circulation dans l'UE, etc.).



LE DROIT DE VOTE : Un droit pour tous en république

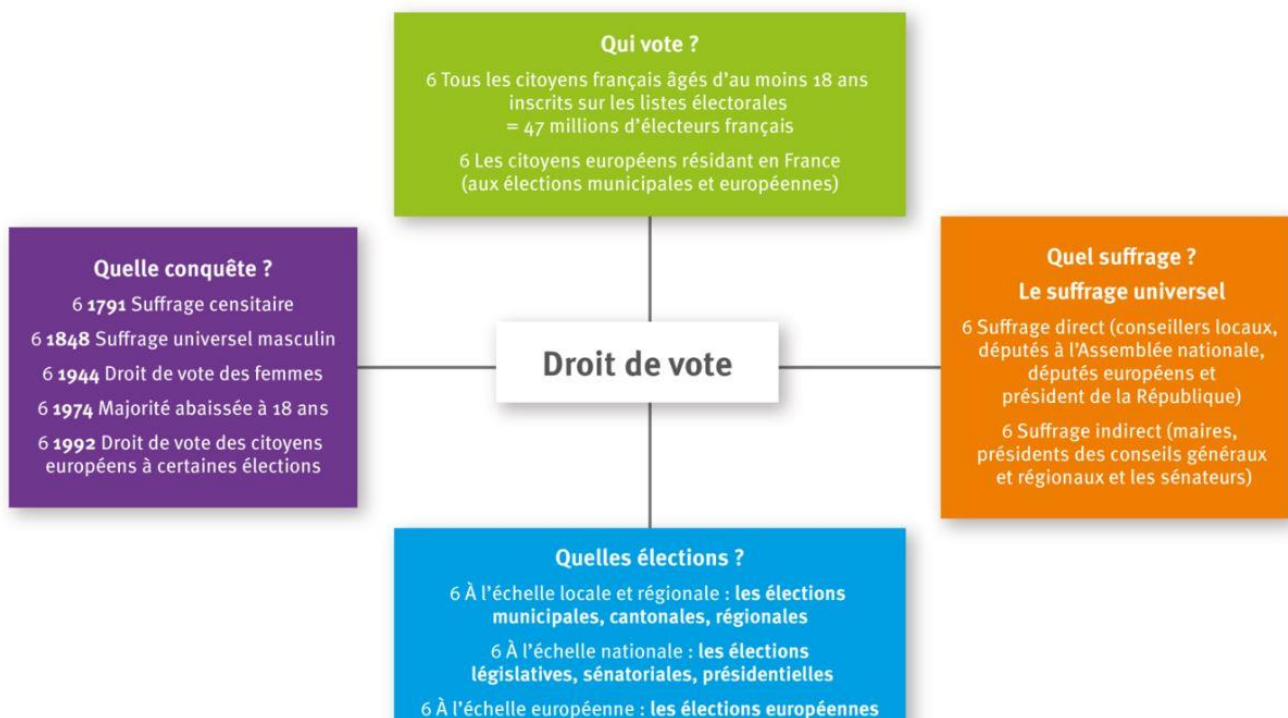
- « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum » (Art. 3 de la Constitution).
- Le droit de vote est accordé à tous les citoyens français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.
- Ce droit a fait l'objet d'une longue conquête.

Suffrages et scrutins

- Le suffrage direct est le plus utilisé (élections présidentielles et législatives). Le suffrage indirect permet d'élire le maire, les sénateurs, etc.
- Le scrutin majoritaire est le plus fréquent en France. D'autres types de scrutins existent.

La fraude électorale et les droits civiques

- Toutes les opérations de vote sont strictement encadrées pour éviter les fraudes et la corruption.
- Les droits civiques peuvent être retirés à un citoyen.



EC2 - LA VIE POLITIQUE

Les institutions de la République française

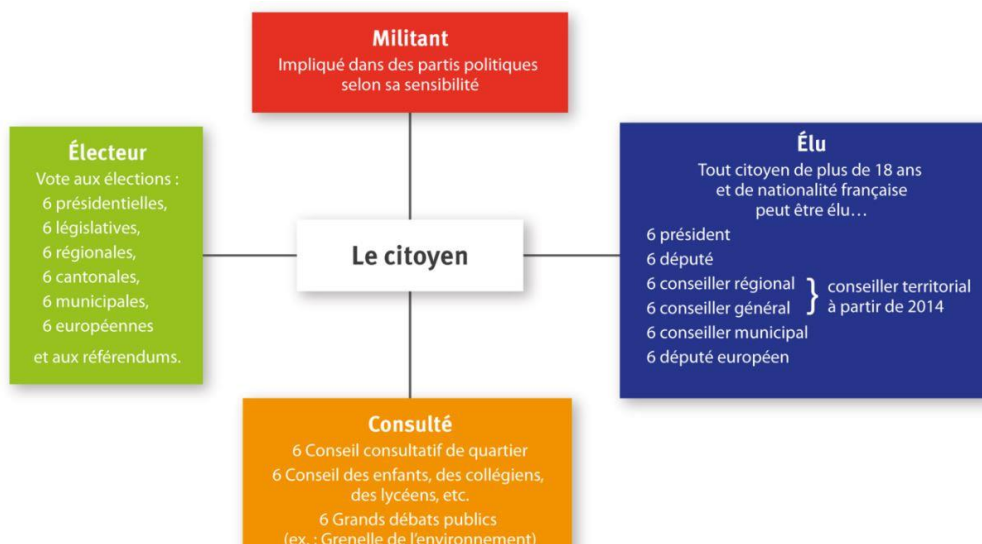
- La république est un régime politique dans lequel le pouvoir n'appartient pas à une seule personne et ne se transmet pas héréditairement.
- Le président de la République est le garant des institutions.
- La République française est un régime démocratique dans lequel le peuple est la source du pouvoir.

L'État et les collectivités territoriales

- Traditionnellement, c'est dans la capitale française que sont prises les grandes décisions politiques, économiques et culturelles.
- Depuis les lois de décentralisation de 1983 et 2004, un pouvoir plus important est donné à l'échelon local (collectivités territoriales).

La participation des citoyens à la vie politique

- Les citoyens peuvent voter ou être élus.
- Ils peuvent également s'engager dans un parti politique.



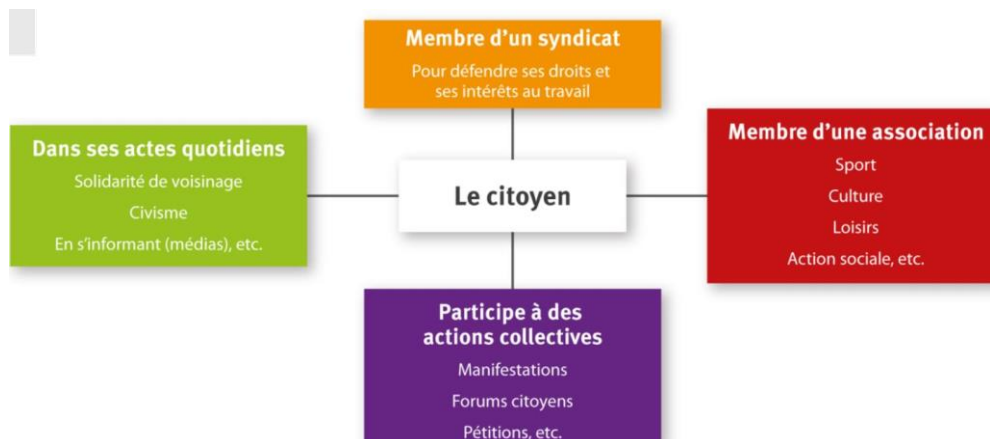
EC2 - LA VIE SOCIALE

Les citoyens ont différents moyens de défendre leurs idées

- Dans le cadre professionnel, les citoyens peuvent se regrouper en syndicat pour défendre leurs droits et demander de meilleures conditions de travail.
- Pour défendre un intérêt particulier, les citoyens peuvent former des groupements d'intérêts (lobbies).
- Ils ont un poids particulièrement important auprès du Parlement européen.

S'investir dans une association

- Le droit d'association est reconnu par la loi de 1901.
- Le tissu associatif est très dense en France. Les associations sont très diverses : associations sportives, soutien à des personnes en difficulté, défense d'intérêts particuliers (parents d'élèves par exemple), etc.
- Les associations dans le domaine de l'action sociale permettent aux citoyens de mettre en pratique les valeurs sociales de la république.

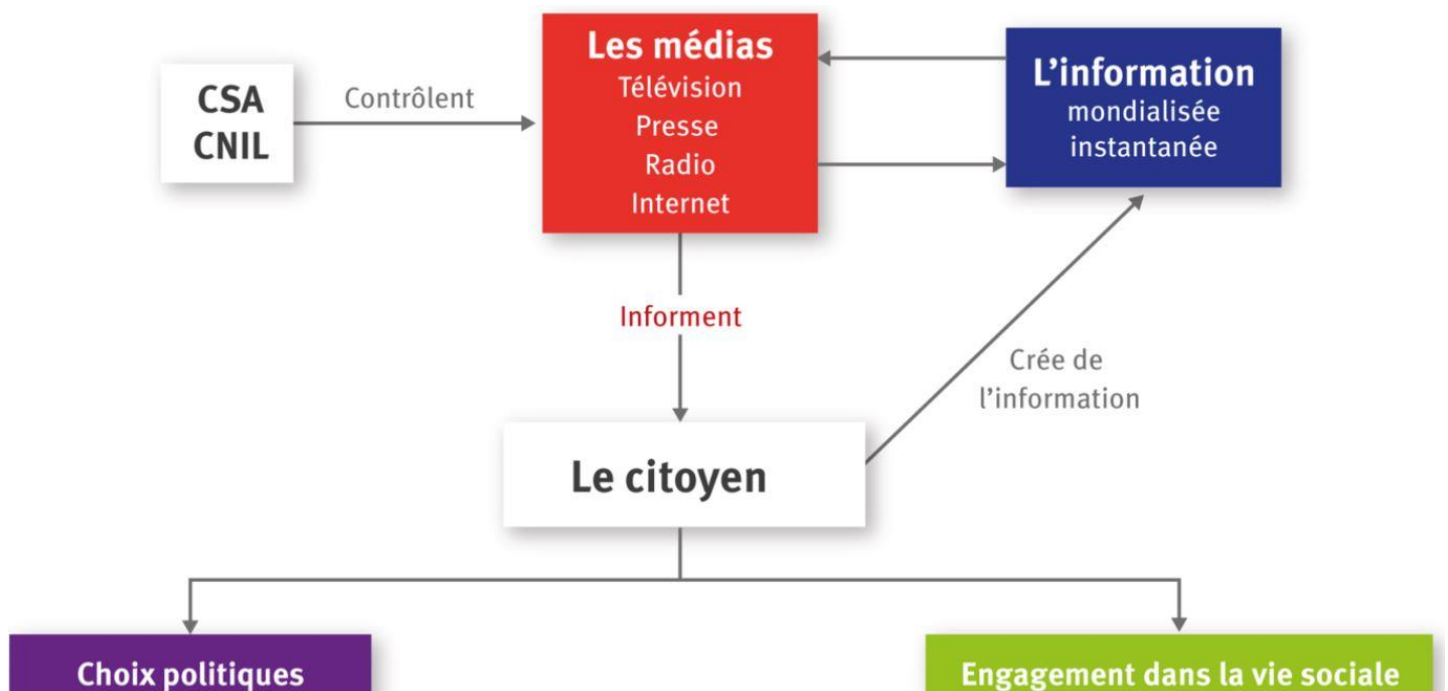


Une multiplication des sources d'information

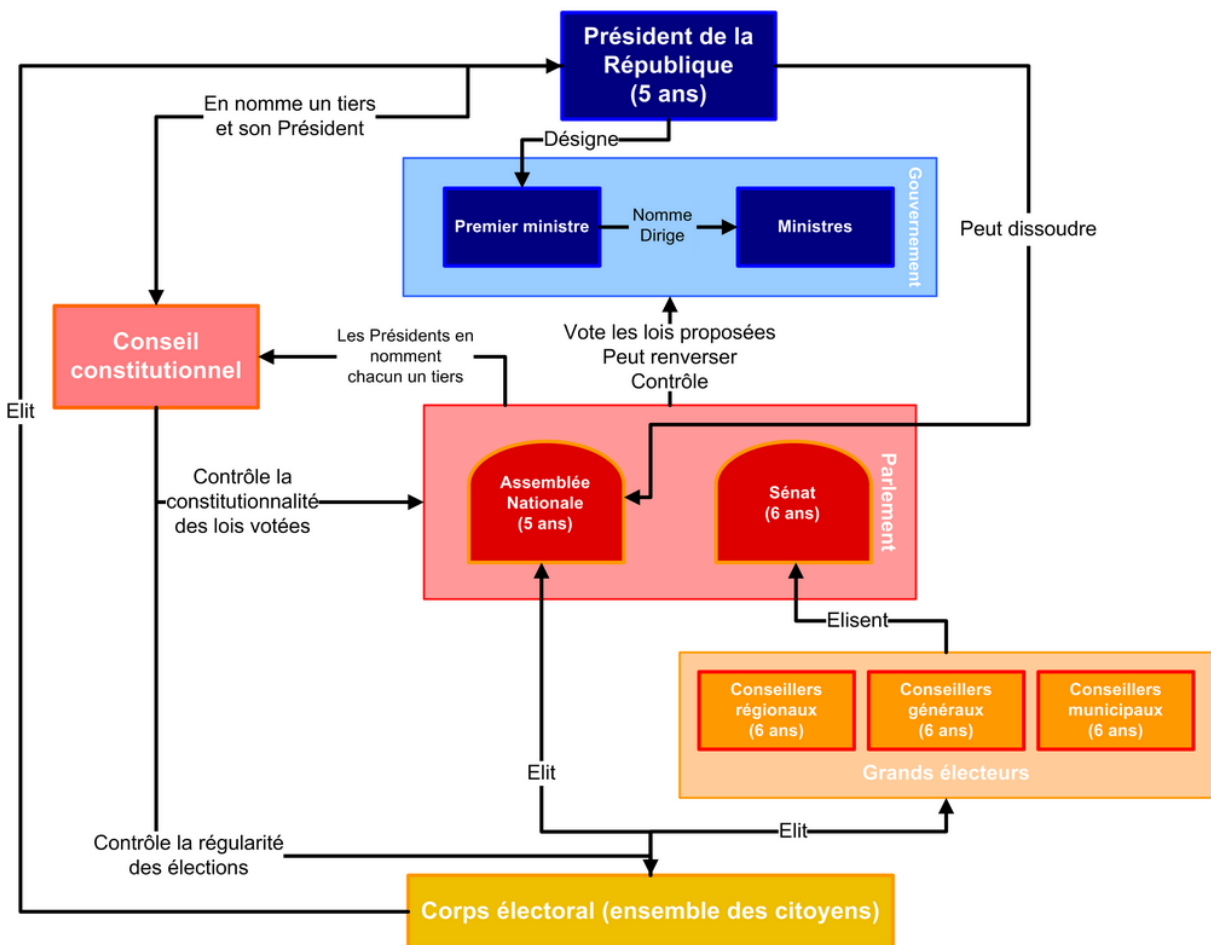
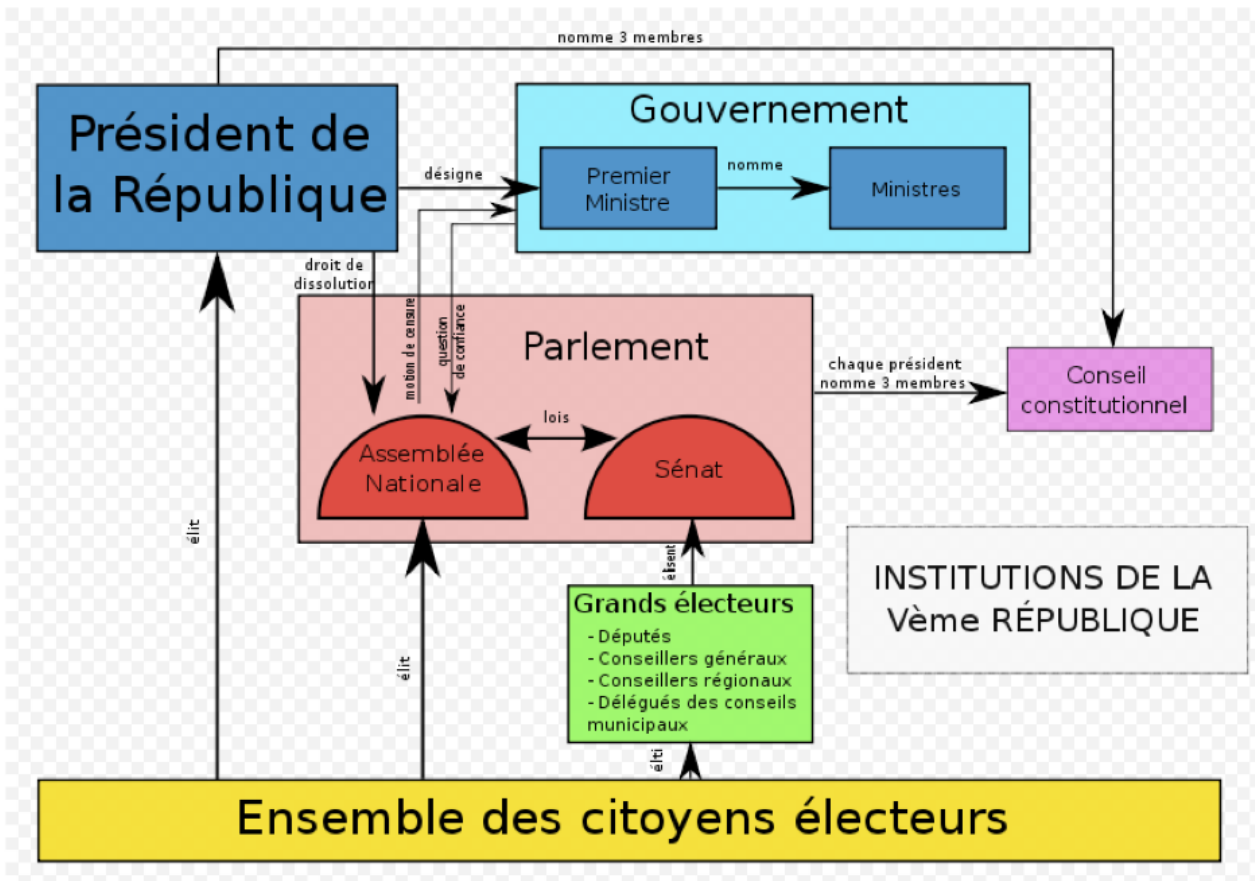
- Les médias permettent une diffusion toujours plus importante de l'information qui touche de plus en plus de personnes.
- Grâce à Internet, nous avons désormais accès à l'information de manière quasi instantanée.
- Les supports qui diffusent l'information sont de plus en plus diversifiés.
-

Médias et vie démocratique

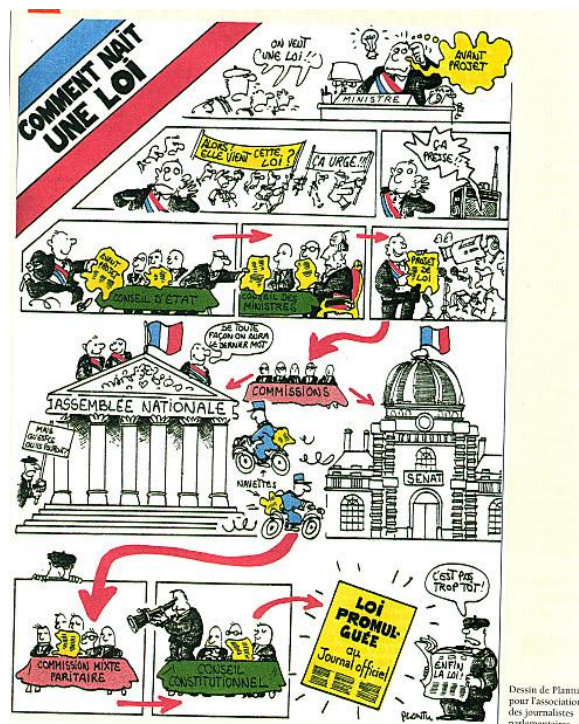
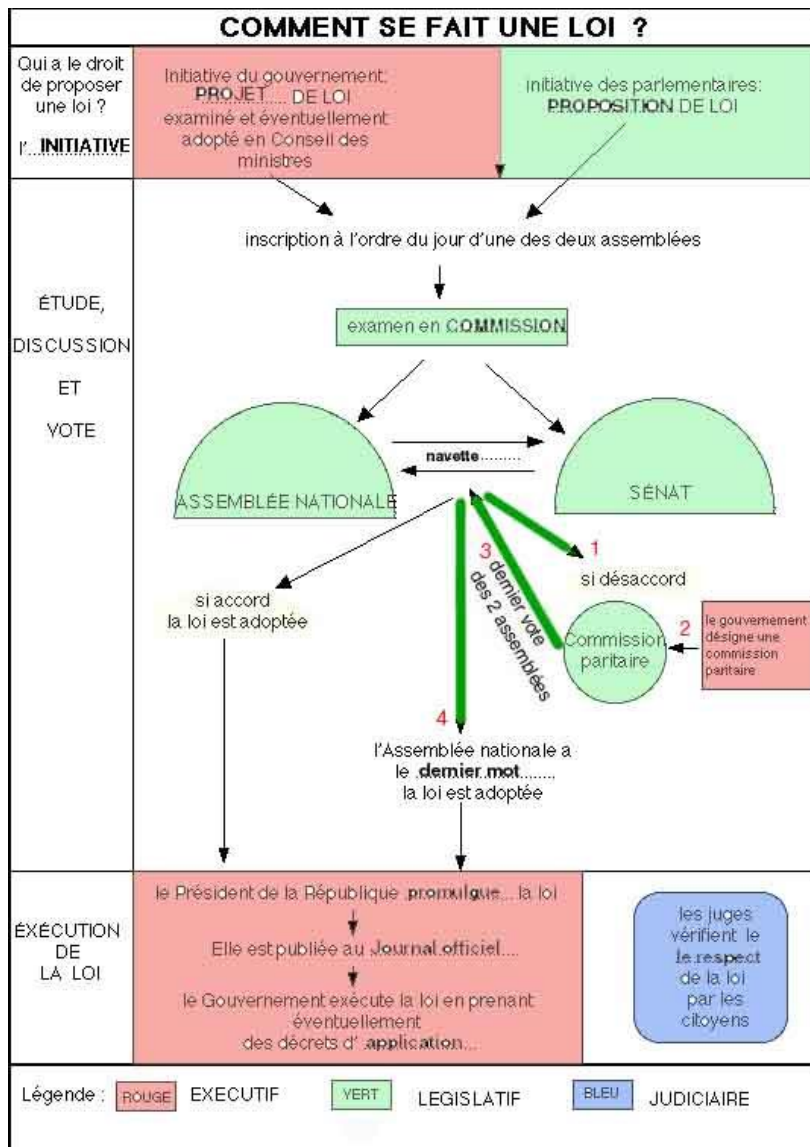
- Le pluralisme des médias, qui permet l'échange des idées, est nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie et à la formation d'une opinion publique.
- Les sondages permettent de mesurer l'état de l'opinion publique sur un sujet précis à un moment donné. Ces informations chiffrées ont toutefois leurs limites.
- L'État doit assurer la liberté d'expression et d'information, tout en fixant des règles pour éviter d'éventuelles dérives.



LES INSTITUTIONS DE LA V^{ème} RÉPUBLIQUE



L'ÉLABORATION DES LOIS EN FRANCE



EC3 - LA RECHERCHE DE LA PAIX, LA SÉCURITÉ COLLECTIVE, LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Au XXI^{ème} siècle, de nouvelles menaces

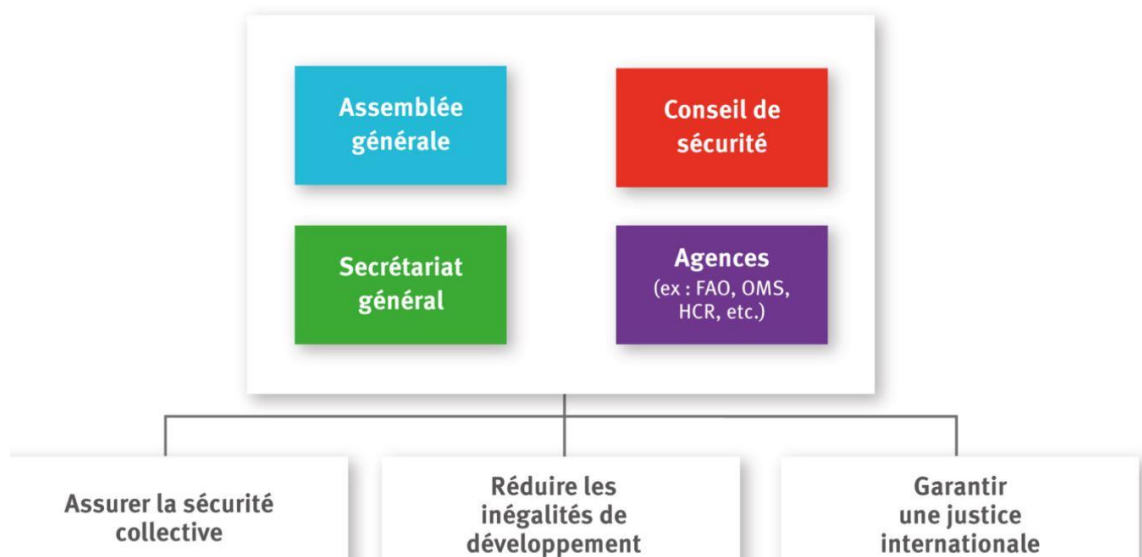
1. Un changement d'échelle : les théâtres d'opération sont locaux, mais les acteurs sont de plus en plus mondialisés.
2. Un changement de nature : de nouvelles menaces apparaissent, comme le terrorisme, la piraterie, etc.

Le rôle de l'Organisation des Nations unies

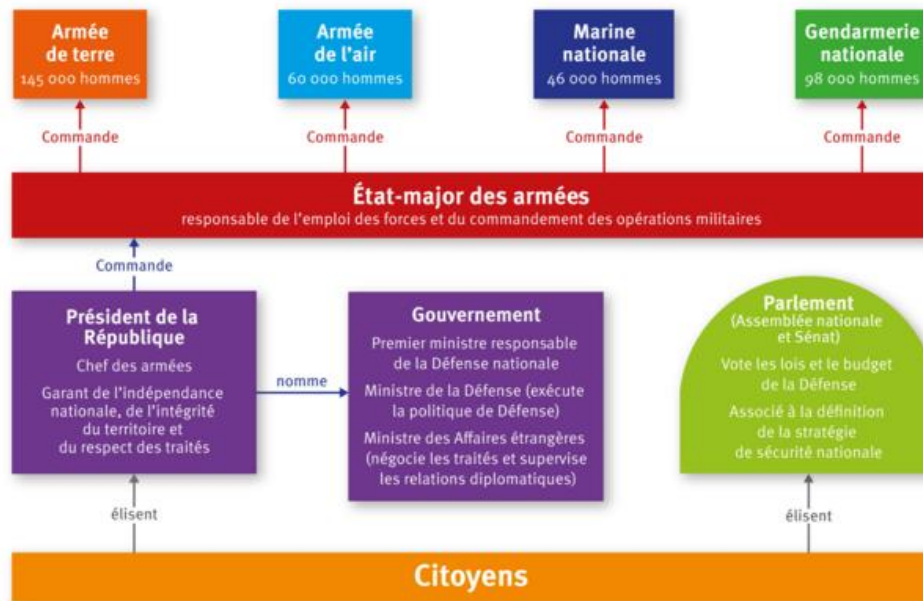
- L'Organisation des Nations unies, créée en 1945, poursuit plusieurs buts :
 - maintenir une paix durable ;
 - favoriser le progrès social ;
 - encourager le développement économique ;
 - assurer le fonctionnement des cours internationales de justice et des tribunaux spécifiques pour juger les criminels de guerre.

Les moyens de l'ONU

- Pour atteindre ces buts, l'ONU dispose prioritairement des moyens diplomatiques.
- Elle peut avoir recours à la force armée pour assurer des missions de maintien de la paix (les Casques bleus) et donner mandat aux pays membres pour intervenir militairement dans un pays.



EC3 - LA DÉFENSE ET L'ACTION INTERNATIONALE DE LA FRANCE



A. De nouvelles menaces à l'échelle internationale

- Les évolutions récentes du contexte mondial modifient le sens des missions de la Défense nationale. Les limites entre sécurité intérieure et extérieure, entre missions civiles et militaires s'estompent. Les acteurs internationaux ne sont plus seulement les États : ce sont également des organisations, voire des individus.
- Si la menace d'un conflit avec d'autres nations semble s'éloigner, le risque d'une attaque terroriste est plus important. La piraterie, les trafics, la prolifération d'armes, les attaques informatiques sont autant de menaces mondialisées.

B. De la Défense nationale à la Défense globale

- L'organisation de la Défense est démocratique. Le président est le chef des armées et le gouvernement est chargé de l'application des lois de programmation militaire votées par le Parlement. Depuis 2008 le Livre blanc fixe de nouvelles stratégies, rediscutées tous les quatre ans par les parlementaires.
- Le premier rôle de la Défense reste la protection du territoire national, des intérêts et des ressortissants français. L'armée assure aussi des missions de sécurité civile en cas de catastrophes naturelles ou technologiques.
- Face aux nouvelles menaces, la France possède une armée de métier composée de professionnels. Pour défendre les intérêts nationaux, elle intervient sur la scène internationale et participe à une défense globale. Elle participe ainsi à la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) et au commandement militaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) depuis 2009. Elle est également membre du Conseil de sécurité de l'ONU et participe activement aux opérations de maintien de la paix ainsi qu'à des missions humanitaires.

C. Les citoyens et la Défense

- La loi du 29 octobre 1997 a suspendu la conscription obligatoire, qui peut être rétablie à tout moment. Afin de maintenir un lien entre la Défense et la société civile, la conscription est remplacée par un parcours de citoyenneté en trois étapes :
 - l'enseignement de la Défense,
 - le recensement dans les 3 mois qui suivent les 16 ans en mairie,
 - la journée Défense et Citoyenneté (JDC), pendant laquelle les citoyens sont informés sur le rôle et le fonctionnement de la Défense. C'est un des devoirs du citoyen, ouvrant le droit à se présenter aux examens. Chaque citoyen peut s'engager aussi personnellement dans la Défense en rejoignant les forces armées.

